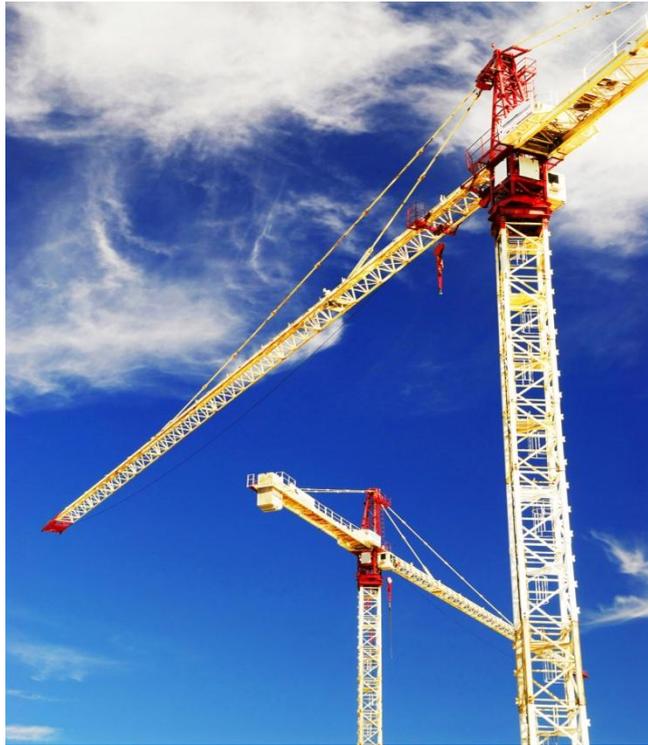


# FEMEC



Observatoire de la construction  
Martinique

Tableau de Bord intermédiaire  
Août 2014

## Liste des indicateurs

<b>Production</b> .....	<b>5</b>
<i>Ciment en vrac et en sac</i>	
<i>Roches pour la construction</i>	
<i>Importations de matières premières liées à la construction</i>	
<i>Surface de plancher vendue</i>	
<b>Financements bancaires</b> .....	<b>12</b>
<i>Crédits à l'habitat et à l'immobilier d'entreprise</i>	
<i>Encours de crédits par secteur d'activité</i>	
<i>Répartition des risques</i>	
<i>Créances douteuses par secteur d'activité</i>	
<b>Autorisations de construction</b> .....	<b>21</b>
<i>Logements autorisés</i>	
<i>Nombre de passages du Consuel</i>	
<i>Nombre de logements financés</i>	
<i>Livraisons des opérations engagées</i>	
<i>Prévision LBU</i>	
<b>Commande publique</b> .....	<b>32</b>
<i>Montant segmenté de la commande publique</i>	
<b>Activité des bailleurs sociaux</b> .....	<b>35</b>
<i>Montant global de la commande sociale</i>	
<i>Programmation</i>	
<i>Mises en chantier effectives</i>	
<i>Livraisons</i>	
<b>Vie des entreprises du BTP</b> .....	<b>38</b>
<i>Créations d'entreprises</i>	
<i>Défaillances d'entreprises</i>	
<i>Stock d'entreprises</i>	
<b>Emploi</b> .....	<b>40</b>
<i>Caractéristiques de l'emploi</i>	
<i>La demande d'emploi</i>	
<i>Métiers les plus recherchés</i>	
<i>Les flux d'entrée-sortie</i>	
<i>L'offre d'emploi</i>	
<i>L'emploi salarié</i>	
<i>Les salaires</i>	
<i>L'exonération de charges sociales</i>	
<b>Réhabilitation</b> .....	<b>52</b>
<i>Nombre de dossiers</i>	
<i>Subvention ANAH</i>	
<i>Subvention AAH</i>	

## Liste des sources et partenaires

Agence du Bâtiment  
Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Martinique (CGSSM)  
Ciments Antillais (LAFARGE)  
Conseil Général  
Conseil Régional  
CONSUEL  
DEAL  
Douanes  
GIDOS  
Groupe GOUYER  
IEDOM  
INSEE  
LOCAPRESS  
Pôle Emploi  
SAPEB  
SATRAP  
SIAPOC  
SIMAR  
SIMP  
SOGEA  
SMHLM

## Définition des indicateurs

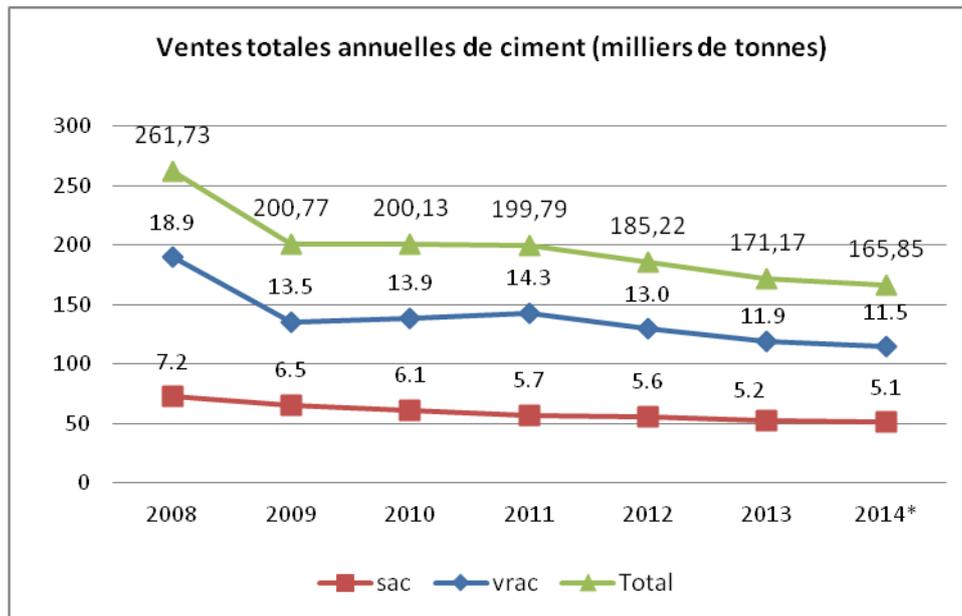
<b>Production</b>	<i>Evaluation du niveau de production des principales matières premières du BTP (ciments, granulats, enrobés, tôles et aciers) ainsi que de l'importation de ces matières premières</i>
<b>Financements bancaires</b>	<i>Evolution des crédits accordés à l'immobilier d'entreprise et à l'habitat pour les particuliers, niveau de créances douteuses par secteur d'activité</i>
<b>Autorisation de construction</b>	<i>Dénombrement des Permis de construire délivrés. Informations relatives aux surfaces et au nombre de logements concernés</i>
<b>Commande publique</b>	<i>La commande publique est un terme générique relatif à l'ensemble des contrats passés par les personnes publiques pour satisfaire leurs besoins. Ces contrats peuvent ou non être soumis au code des marchés publics.</i>
<b>Activité des bailleurs sociaux</b>	<i>Identification du niveau de la commande sociale, la programmation et les mises en chantier effectives</i>
<b>Vie des entreprises du BTP</b>	<i>Etat des lieux de la démographie des entreprises du BTP</i>
<b>Emploi</b>	<i>Caractéristiques de l'emploi salarié dans les entreprises de BTP. Les données concernant les masses salariales sont déclaratives et peuvent être transmises avec un certain délai.</i>
<b>Réhabilitation</b>	<i>Evaluation de l'impact de la réhabilitation des constructions existantes sur le secteur du BTP à travers le nombre de dossiers traités et le volume financier mis en jeu</i>
<b>Défiscalisation</b>	<i>Evaluation de l'impact de la défiscalisation sur le secteur du BTP à travers le nombre de dossiers traités, accordés et du volume financier mis en jeu</i>
<b>Prospective</b>	<i>Ressentis de deux panels (Bureaux d'études/architectes et Professionnels du BTP) sur l'état du secteur à travers les projets en cours et les tendances du marché</i>

## Production

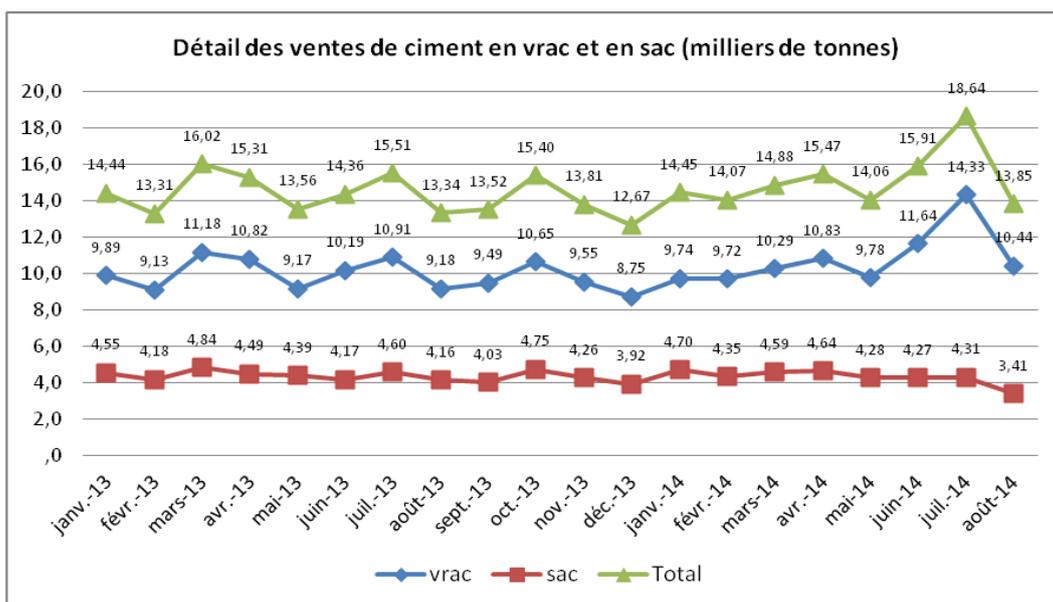
Les ventes de ciment sont restées stables entre 2009 et 2011 (-0,4 %), mais encore loin de leur niveau d'avant la crise de 2009. Toutefois, à partir de 2012 le marché a à nouveau amorcée une baisse prononcée (-7,4% en 2012 et -7,6% en 2013). Dans le détail, par rapport à 2012, en 2013 les ventes en sacs (en général destinée à la construction privée), ont diminué de 8,2 %, alors que les ventes en vrac chutaient de 6,1 %.

Tendance année 2014 :

### Ciment en vrac et en sac



Source : Producteurs (\*l'estimation pour 2014 a été calculé sur la même tendance mensuelle que 2013)



Source : Producteurs

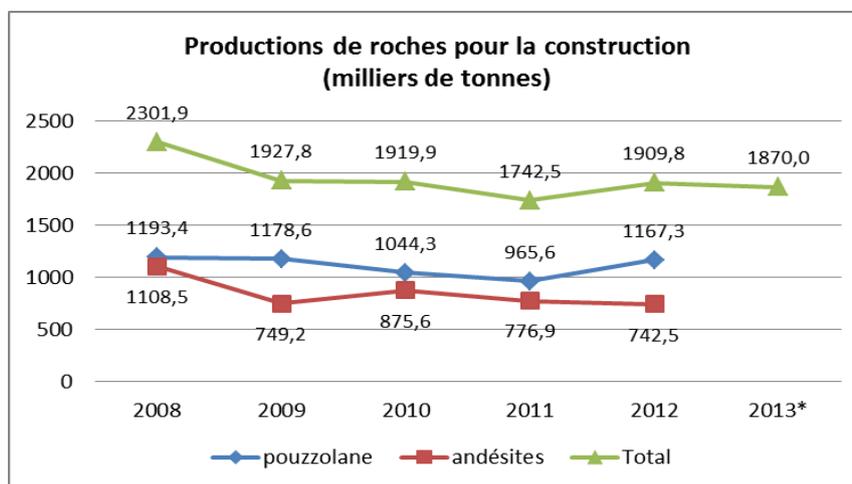
L'année 2012 a été globalement en net recul par rapport à 2011 (environ 7,3%). Dans le détail, on constate que la tendance à la baisse observée en fin d'année 2012 (dernier trimestre) se poursuit sur les 3 premiers trimestres de 2013 (-19,2%). Alors que jusqu'à présent cette baisse était plus marquée pour le ciment en vrac, on constate que sur ce 3<sup>ème</sup> trimestre 2013, la baisse de production est égale pour les deux catégories (-19,10%) pour le vrac et (19,40%) pour les sacs.

Les chiffres du premier trimestre 2014 n'étaient guère encourageants puisqu'après une année 2013 encore en retrait par rapport aux années précédentes, la tendance était encore à la baisse (-0,27% par rapport à l'année précédente). Les derniers chiffres semblent confirmer cette baisse puisqu'à ce moment de l'année 2014, on peut estimer un résultat final annuel avoisinant les 166 000 tonnes (soit une baisse de l'ordre de 3,1% par rapport à 2013). Les chiffres du second semestre, même s'ils sont en hausse par rapport à celui de 2013 (+7% pour le vrac et +5% au total), la tendance globale reste confirmée. Les chiffres du mois d'Août 2014 montrent que cette hausse se poursuit (+13,7%) pour le vrac mais que les ventes de ciment en sac sont en baisse (-17,4%) par rapport à Août 2013.

Si l'on regarde les courbes sur une longue série (plus de 20 mois), on constate des saisonnalités marquées (hautes en mars, juillet, octobre et faibles en mai, août, janvier).

Toutefois, il est intéressant de noter que si les autres années le mois d'avril marquait le début de la phase basse, cette année la hausse continue avec +4% par rapport à mars (+5,2% pour la vente en sac et +1,2% en vrac). En juin, la reprise habituelle (voir saisonnalité) est toujours présente et même plus fortement marquée notamment pour le ciment en vrac (construction).

### Roches pour la construction



Source : DEAL - SREC (\*les données détaillées de 2013 ne nous ont pas été transmises pour le moment)

Les chiffres de production proviennent de l'exploitation des différentes carrières de l'île (hors argile).

On constate que de 2008 à 2011 la production ne cesse de baisser (-24,3% sur la période). Par contre, après une reprise en 2012 (+9,6%), la production globale est repartie à la baisse en 2013 (environ -2,1%).

La chute de production d'andésites entre 2010 et 2013 (-33% selon les estimations) n'est pas compensée par l'augmentation de celle des pouzzolanes (+23%).

### Importations de matières premières liées à la production

Un autre élément important à prendre en compte lors des constructions ou des travaux correspond aux importations de matières liées à la production.

La reprise constatée (pour tous les éléments d'importation) au mois d'Août 2013 (environ 50% sur le total) ne s'est pas poursuivie et même la chute des importations en Septembre (-30% en moyenne) a ramené les chiffres du montant global des importations au niveau des premiers mois de l'année.

Pour le premier trimestre 2014, on note que tous les indicateurs d'importations sont en hausse par rapport à décembre 2013 :

- +6,6% pour les ciments
- +23,3% pour les éléments de construction en fer ou en acier
- +344% pour les tôles et bandes en aluminium
- +54,3% pour les éléments de construction en aluminium

Les données montrent que cette tendance s'est accentuée surtout au cours du mois de mars.

Par contre, le mois d'avril 2014 montre une forte baisse pour le ciment (-35,1% par rapport à mars) et pour les éléments de construction en aluminium (près de -80%). A l'opposé les éléments de construction en fer ou en acier sont en hausse de +25,4% en un mois.

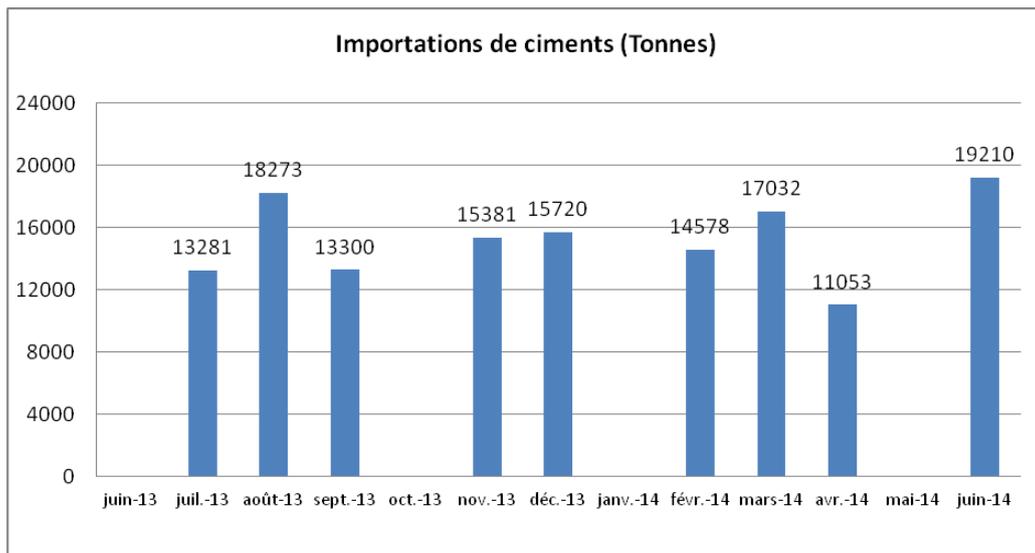
Même si certaines données manquent au second trimestre concernant les importations de ciments, on peut tout de même constater une forte progression entre avril et juin 2014 (+73,8%).

De plus, pour quasiment tous les éléments (sauf les éléments de construction en aluminium) on notera que le niveau des importations de Juin 2014 est fortement en progression par rapport à celui de juin 2013 :

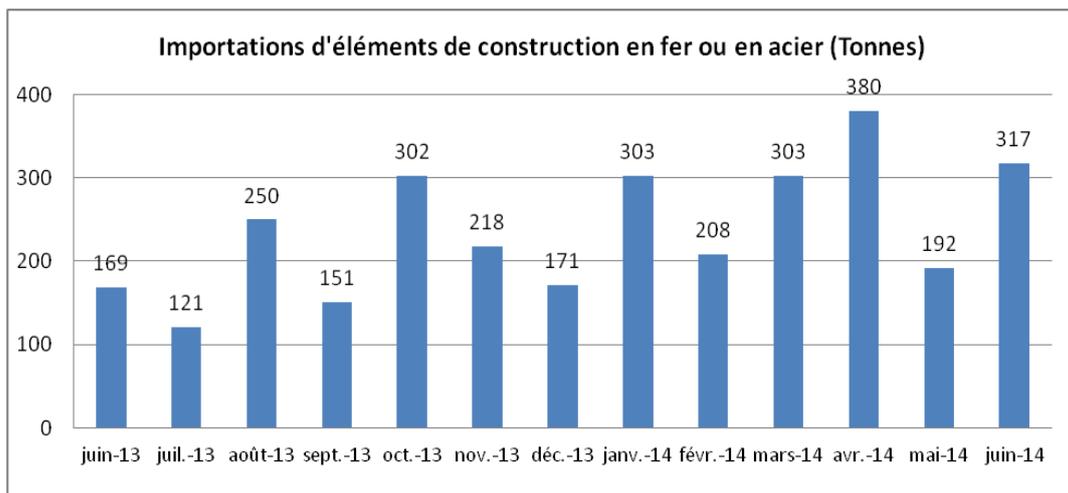
- Pas de données en juin 2013 pour les ciments, si l'on se réfère par rapport à juillet 2013, on est en progression de 44,6%
- +87,6% pour les éléments de construction en fer ou en acier
- +666% pour les tôles et bandes en aluminium

Sur 12 mois, hormis les éléments de construction en aluminium qui ont fortement baissé (près de -50%) les autres éléments d'importation ont augmenté sensiblement (+41% pour les éléments de construction en fer ou en acier et +22% pour les tôles et bandes en aluminium). Pour les ciments, comme les données de mars 2013 n'étaient pas disponibles, nous avons comparé celles d'avril 2014 à celles d'avril 2013 et là, la tendance est plutôt à la baisse (-15,7%).

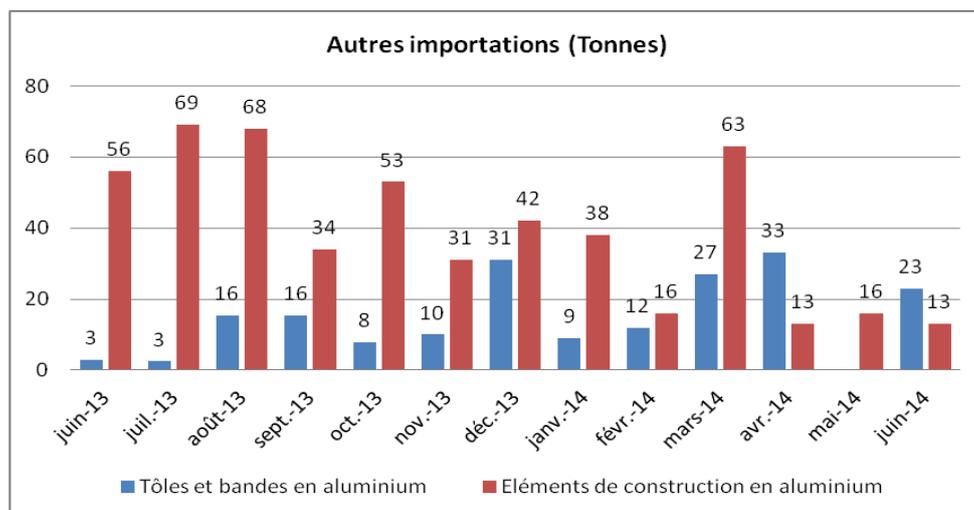
En volume



Source : Douanes

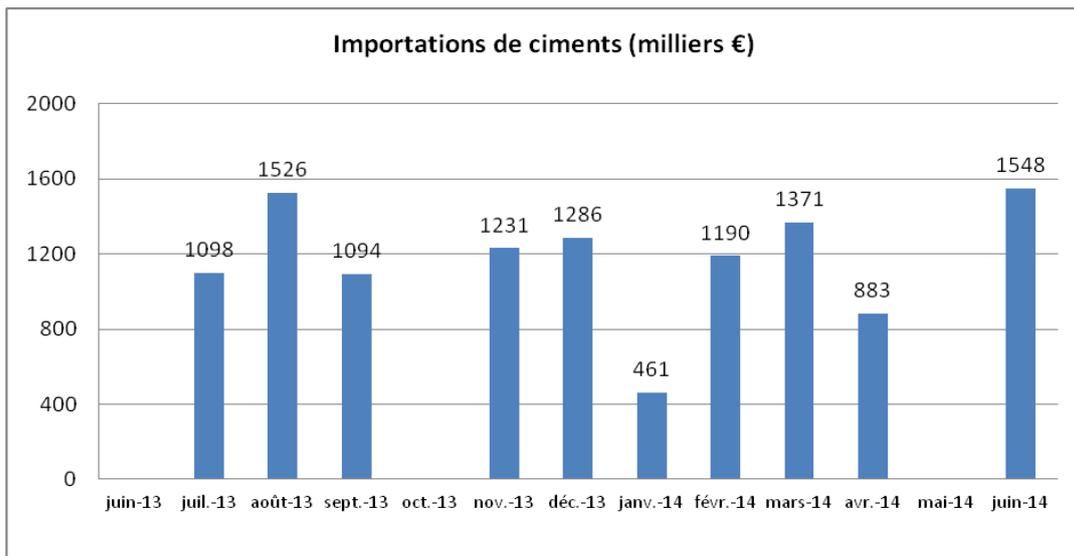


Source : Douanes

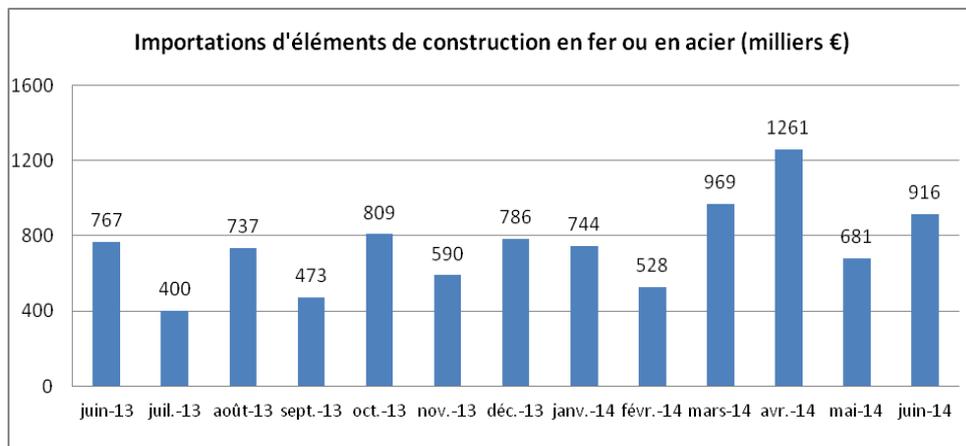


Source : Douanes

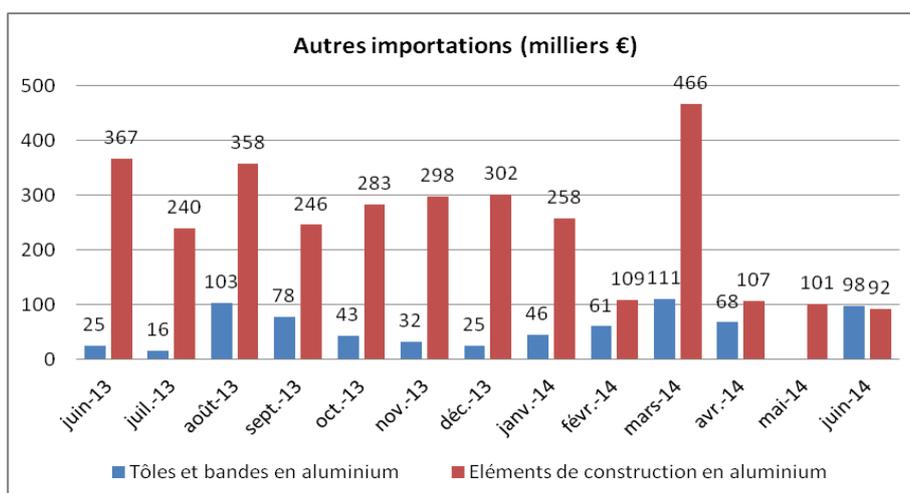
En valeur



Source : Douanes



Source : Douanes



Source : Douanes

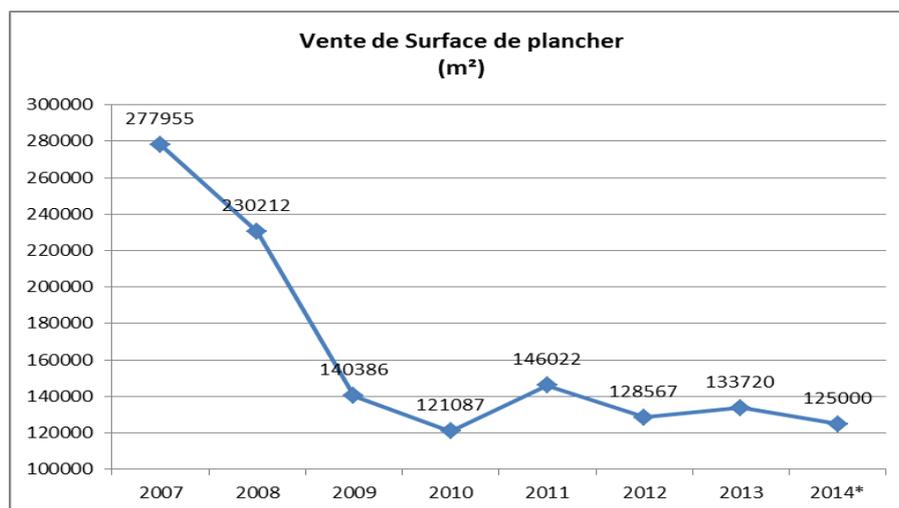
## Surface de plancher vendue

Autre indicateur de l'activité du marché de la construction : la vente de surface de plancher (prédalle ou plancher coulé sur chantier).

On peut considérer que 2010 a été le « point culminant » de la crise et correspond au niveau d'activité le plus bas. L'augmentation des ventes en 2011 a laissé penser au retour aux niveaux d'avant la crise, mais cela n'a duré qu'une année : dès 2012 l'activité a à nouveau baissé.

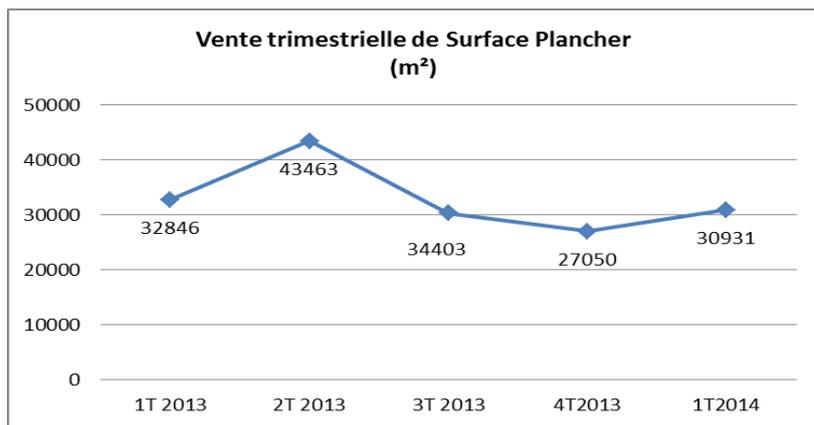
Les données de 2013 montrent une augmentation des ventes (+4%). Par contre, les chiffres du 1<sup>er</sup> trimestre 2014 sont en recul et les estimations de fin d'année sont de -6,5% par rapport à 2013.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014*
Evolution annuelle des ventes de surfaces	Référence (277 955 m <sup>2</sup> )	-17,2%	-39,0%	-13,7%	20,6%	-12,0%	4,0%	-6,5%



Source : Producteurs

Si l'on regarde en détail 2013 on constate qu'entre le premier et le second trimestre les ventes ont augmenté de 32,3%. La tendance pressentie pour le second semestre ne s'est pas confirmée et l'on a même constaté une forte baisse (environ 25%) par rapport au premier semestre 2013. Si l'on reporte la même progression sur l'année 2014 et en constatant que les chiffres du 1<sup>er</sup> trimestre sont en retrait par rapport celui de 2013 (-5,8%) on peut s'attendre à une année 2014 en recul par rapport à 2013. La reprise amorcée l'année dernière ne serait donc que ponctuelle.



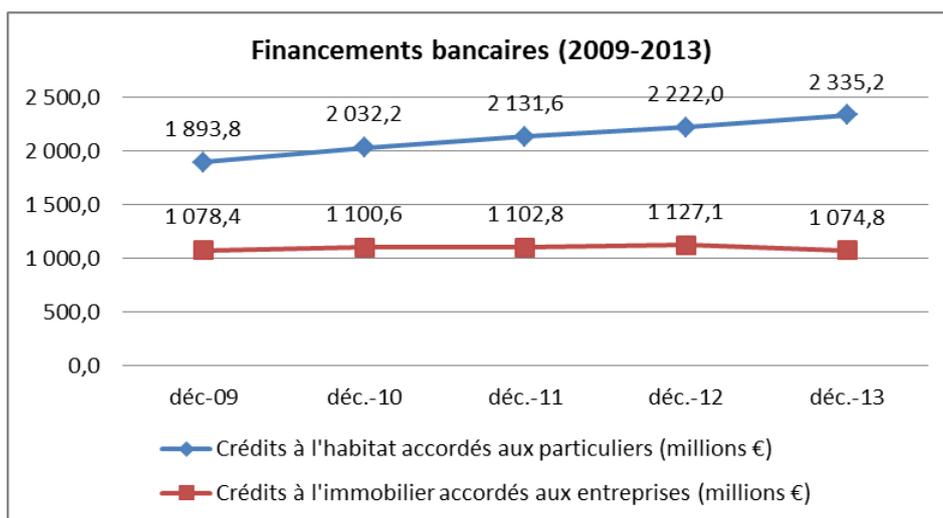
Source : Producteurs

## Financements bancaires

L'année 2013 a confirmé la tendance de 2012 avec une légère hausse du financement bancaire pour les particuliers (+5,1 % par rapport à 2012) alors que la tendance est à la baisse pour les entreprises (-4,6% par rapport à 2012). Le secteur de la construction se montre encore fragile malgré une amorce de reprise après la crise de 2009.

Tendance année 2014 :

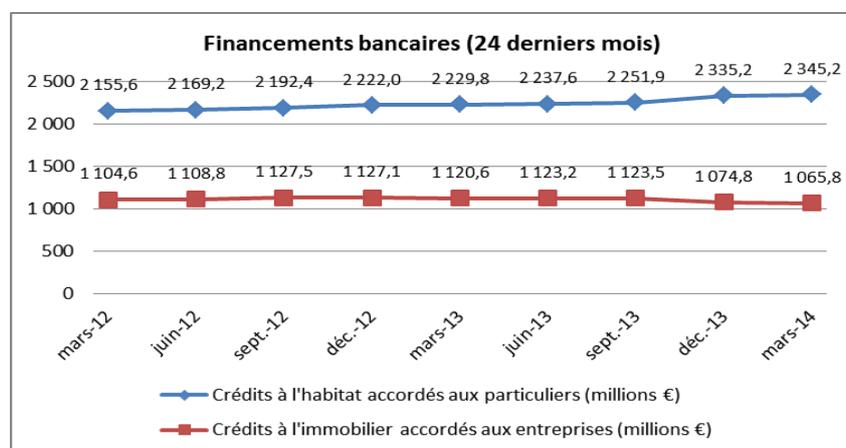
### Crédits à l'habitat et à l'immobilier d'entreprise



Source : IEDOM (données retraitées)

Le financement bancaire de l'immobilier d'entreprise<sup>1</sup> repart à la baisse en 2013 (-4,3% par rapport à 2012) pour revenir au niveau des valeurs de 2009. Les crédits immobiliers sont également en recul (-9 millions d'euros, soit -0,8 %).

Par contre, les crédits à l'habitat accordés aux particuliers continuent à croître (+5,1% par rapport à 2012). Les crédits à l'habitat continuent de croître (+10 millions d'euros, soit +0,4 % sur le trimestre), à un rythme ralenti. Cette évolution témoigne de la prudence des ménages, qui effectuent des arbitrages dans leurs dépenses et acquisitions.

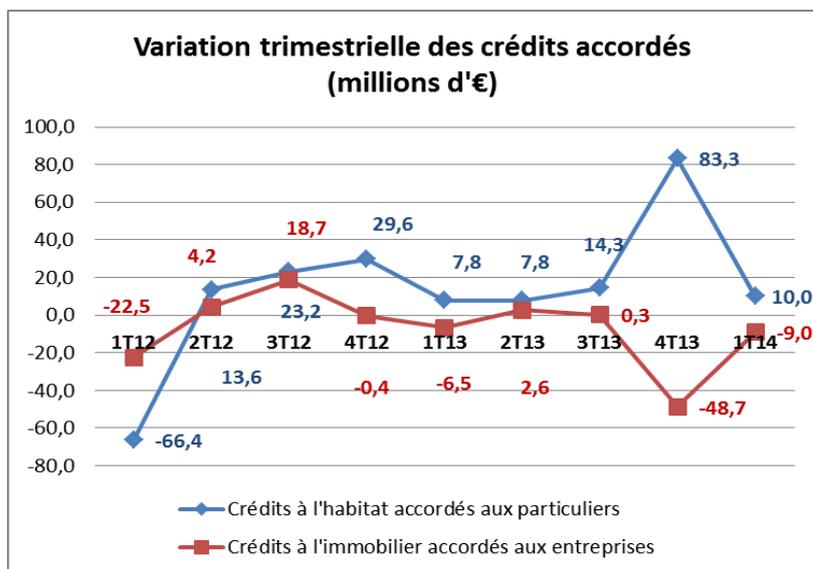


Source : IEDOM (données retraitées)

<sup>1</sup> Les crédits à l'immobilier d'entreprises incluent les locaux commerciaux et les logements produits par les entreprises (SCI,...)

Si l'on regarde en détail, l'encours de crédit à l'habitat s'inscrit en effet à environ 2,34 milliards d'euros, en très légère progression de 0,43 % au cours du premier trimestre 2014. On constate sur les 12 derniers mois une progression des crédits à l'habitat accordés aux particuliers (+5,2%) un peu inférieure à celle observée entre 2009 et 2010 (+7,3%).

En ce qui concerne les entreprises, le crédit à l'immobilier qui était quasiment stable depuis le 2<sup>ème</sup> trimestre 2012 connaît une forte baisse (-4,3%) au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013. Même si la tendance reste à la baisse en ce premier trimestre 2014 (-0,8%), on constate tout de même un ralentissement de la baisse.

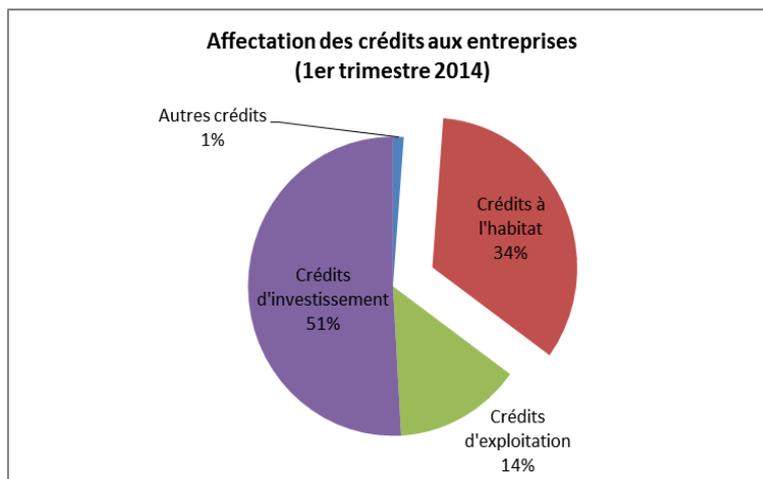


Source : IEDOM

L'analyse de la variation trimestrielle des crédits accordés (d'un trimestre par rapport au précédent) montre les réelles fluctuations que l'on ne perçoit pas sur les courbes précédentes : au cours du dernier trimestre 2012, les crédits à l'immobilier accordés aux entreprises ont subi une forte baisse de croissance (-19,1 millions d'euros). Cette tendance est encore plus marquée sur le dernier trimestre 2013 avec une chute de -49 millions d'euros.

Tout ceci témoigne d'une plus grande frilosité des banques à l'égard des dossiers de demandes de crédits à l'immobilier d'entreprises, la tendance en fin d'année 2013 est à la baisse. Comme nous l'avons dit précédemment, la tendance à la baisse, tout en se poursuivant au premier trimestre 2014, connaît un ralentissement (on passe de -49 à -9 millions d'euros).

Les crédits à l'habitat (pour les particuliers) subissent quant à eux un net coup d'arrêt en passant de +83,3 à +10 millions d'euros en un trimestre.



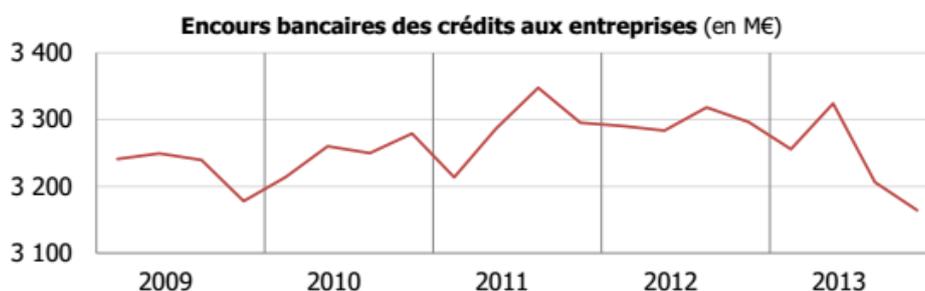
Source : IEDOM

Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013 tout comme au 3<sup>ème</sup>, l'encours sain de crédits aux entreprises s'élève à 3,2 milliards d'euros. Ce montant est globalement stable par rapport au trimestre précédent avec une légère augmentation de 8 millions d'euros (soit 0,2%).

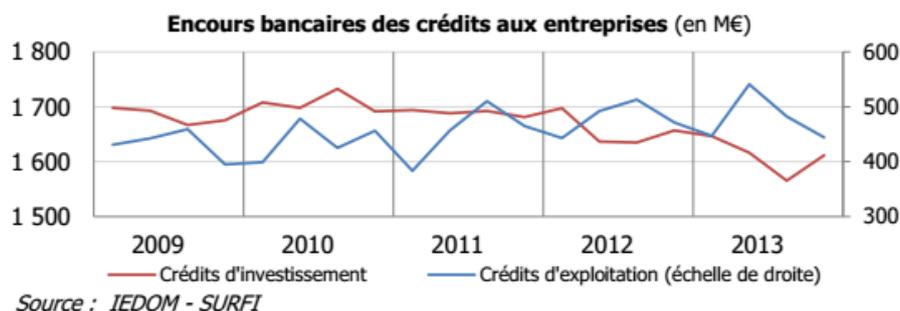
Après plusieurs baisses successives (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestre 2013), au 1<sup>er</sup> trimestre 2014 les crédits d'exploitation se maintiennent à leur niveau de fin 2013.

Pour leur part, les crédits d'investissement affichent une légère baisse au premier trimestre 2014 (-7 millions d'euros, soit -0,4 %), après avoir connu une hausse notable à fin 2013 (+46 millions d'euros, soit +3,0 %).

	11T1	11T2	11T3	11T4	12T1	12T2	12T3	12T4	13T1	13T2	13T3	13T4	14T1
<b>Encours crédits d'exploitation</b> (en M€)	383,4	457,0	510,2	465,2	443,1	492,6	513,2	471,7	447,0	541,2	482,7	444,4	444,2
<b>Encours crédits d'investissement</b> (en M€)	1 694,3	1 688,1	1 692,5	1 681,1	1 697,6	1 636,8	1 635,2	1 657,2	1 646,5	1 616,4	1 565,5	1 611,9	1 605,3
<b>Encours crédits aux entreprises</b> (en M€)	3 213,4	3 286,2	3 347,7	3 295,0	3 290,4	3 283,2	3 318,1	3 296,1	3 255,5	3 324,1	3 206,3	3 164,3	3 151,7

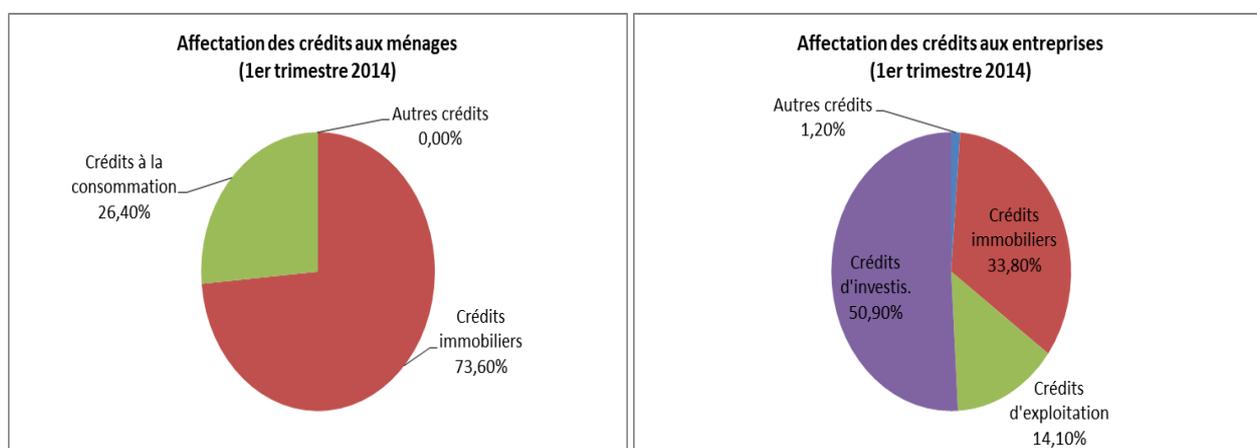


Source : IEDOM-SURFI



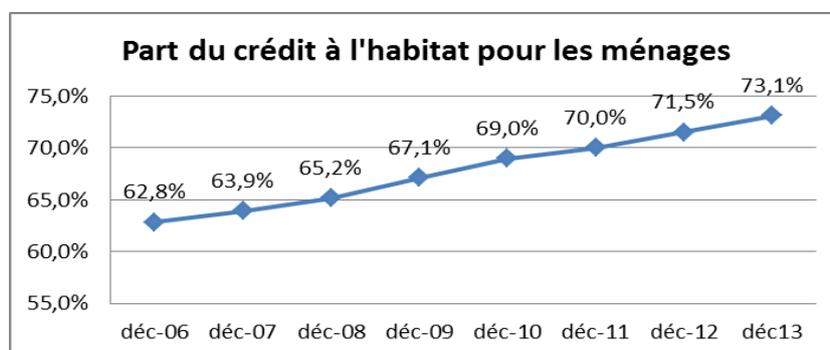
On constate que les entreprises et les ménages sont les agents économiques qui continuent à profiter le plus des concours bancaires.

Les crédits concernant l'immobilier (entreprises et particuliers) représentent une forte part des crédits demandés aux organismes bancaires.



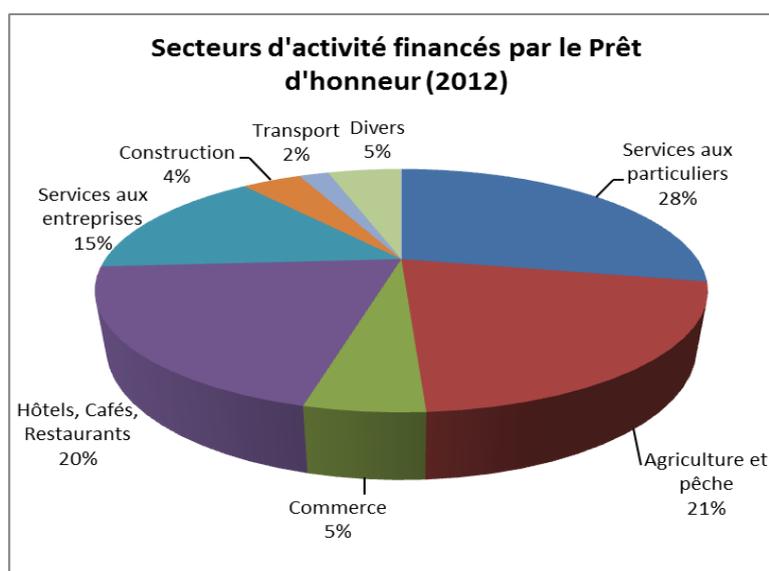
Source : IEDOM

En ce qui concerne les ménages, les crédits à l'habitat continuent de progresser (+50 millions d'euros, soit +1,5% sur le trimestre). Depuis plusieurs années, ils représentent une part croissante de la répartition des crédits aux ménages.



Source : IEDOM

## Encours de crédits par secteur d'activité



Source : Martinique Initiative

Dans le cadre de la promotion des prêts d'honneur au service des créateurs et des repreneurs d'entreprises, Martinique Initiative (réseau France Initiative) a constaté une diminution des demandes de microcrédits (113 en 2012 contre 161 en 2011 et 189 en 2010).

Les principales raisons de cette diminution:

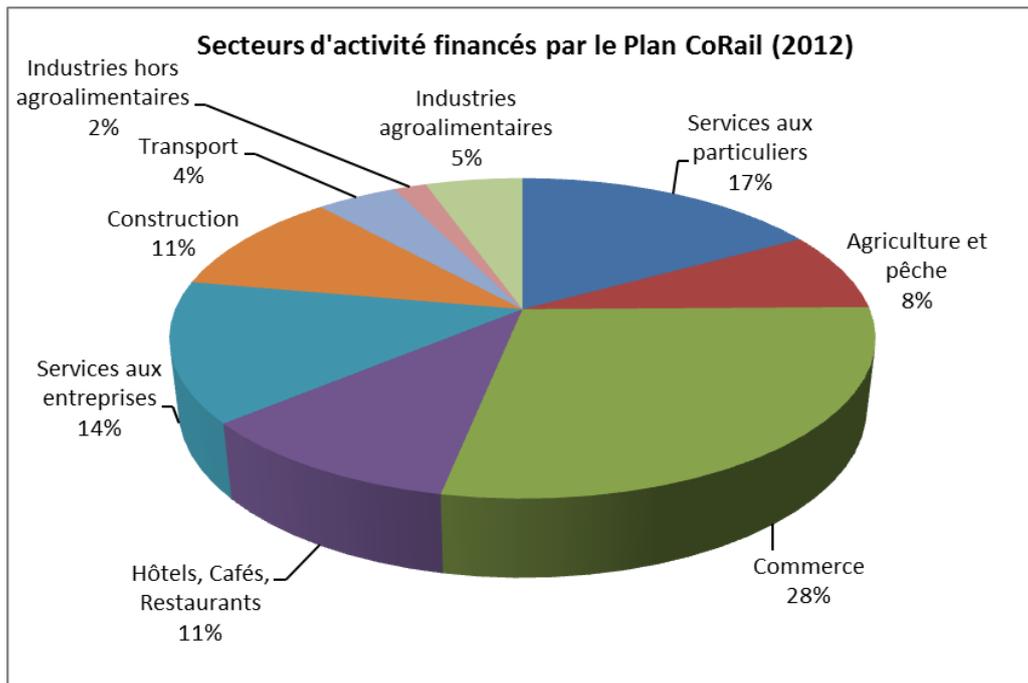
- « Concurrence » d'autres organismes comme l'ADIE (plus de communication donc plus de visibilité)
- Mise en place de plusieurs dispositifs d'accompagnement pour la création d'entreprise
- Augmentation du taux d'intervention du Conseil Régional
- Difficultés d'obtention des prêts bancaires
- Morosité économique générale

Les secteurs les plus aidés par ce dispositif sont les Services aux particuliers (28%), l'Agriculture et la Pêche (21%) et les Hôtels, Cafés, restaurants (20%).

Par rapport à 2011, le montant de prêts consentis a diminué d'environ 170 000 euros (soit -11%).

Martinique Initiative a proposé aussi des prêts dans le cadre du Plan CoRail au profit des TPE (très Petites Entreprises) en difficulté ponctuelle après 2009. Là aussi on a constaté une diminution des demandes de microcrédits (12 en 2011 contre 111 en 2010). Ceci s'expliquant directement par la fin du dispositif.

Durant l'année 2012, le comité de prêt CO.RAIL ne s'est pas réuni. L'activité du dispositif a consisté principalement en l'accompagnement des entreprises ayant bénéficié d'une aide et au suivi des remboursements.



Source : Martinique Initiative

Les remboursements ont débuté en 2010. Les entreprises disposaient toujours d'une trésorerie leur permettant de faire face aux échéances. En 2011, la majorité des entreprises connaissent des difficultés liées à une conjoncture toujours difficile (allongement des délais de recouvrement des créances clients entraînant une augmentation des dettes fournisseurs, fiscales et sociales, baisse de l'activité non compensée par un plan de réduction de charges). Certaines de ces entreprises ont d'ores et déjà été liquidées, d'autres enregistrent des incidents de paiement plus fréquents.

Le secteur de la construction est particulièrement touché par les difficultés économiques locales. 50% des entreprises liquidées sont issues de ce secteur et représente 55,55% des emplois perdus.

A fin 2012, les encours de crédit recensés par le Service Central des Risques de la Banque de France connaissent des évolutions contrastées selon les maturités et les secteurs d'activité.

S'agissant des concours à moyen et long termes, la hausse est principalement attribuable au secteur de l'administration publique, qui contribue à hauteur de 1,3 point à leur croissance.

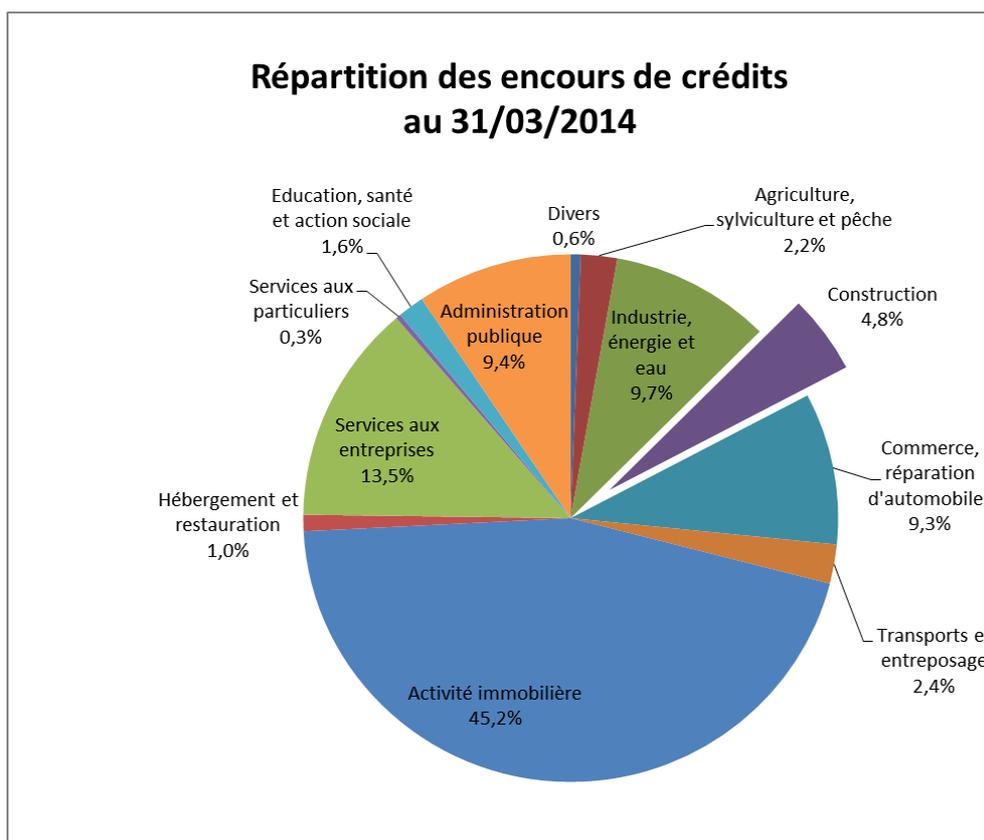
La forte baisse des concours à court terme repose d'abord sur le repli observé dans le secteur des industries manufacturières, dont la contribution s'élève à -6,4 points au recul constaté, suivi du secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (-4,1 points), du commerce (-2,2 points), des activités financières et d'assurance (-1,8 point) et de la santé et de l'action sociale (-1,7 point).

### Répartition des risques

L'analyse montre que deux secteurs concentrent près de 60% de l'encours global. Il s'agit des activités immobilières (45,2 %) et des services aux entreprises (13,5 %).

Les 3 secteurs suivants sont l'industrie/énergie/eau (9,7%), l'administration publique (9,4%) et le commerce/réparation auto. (9,3%).

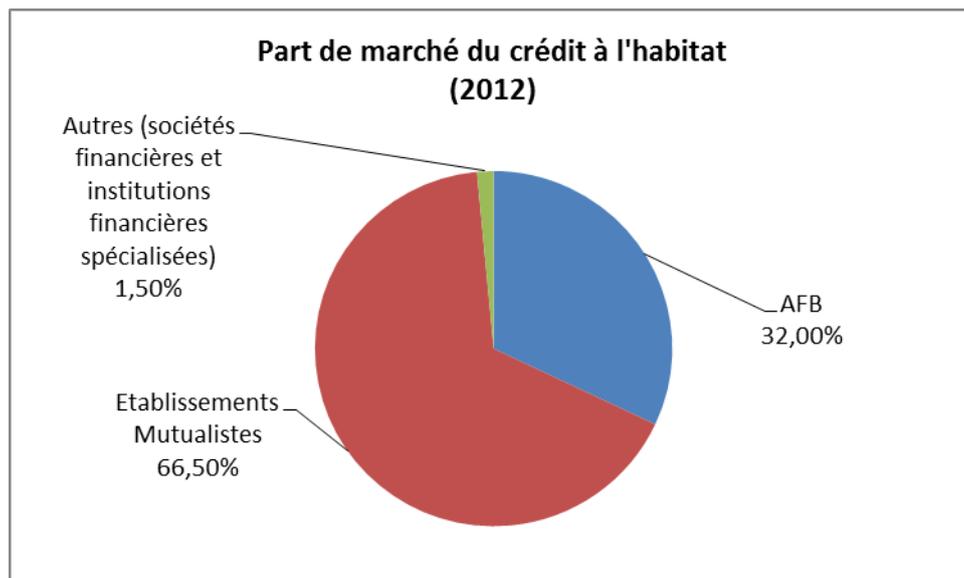
La construction arrive loin derrière avec moins de 5%.



Source : IEDOM

Les encours de la plupart des secteurs se replient, à l'exception de certains services marchands (notamment les assurances) et des activités des ménages et des associations. Les encours du secteur primaire se contractent de 5,0 % et se maintiennent à hauteur de 2,0 % des octrois. Les encours des secteurs de l'industrie et du commerce représentent 6,6 % chacun (-0,1 point et -1,0 point par rapport à 2011). Ceux de l'éducation et de la santé humaine, en diminution de 26,5 %, représentent 6,8 % (-1,9 point). Pour sa part, le secteur de la construction est en recul sensible (-8,9 %) après la stabilisation observée en 2011 (+0,2 %), mais son poids dans le total des financements se stabilise à 3,2 %.

Après deux années orientées à la baisse (-0,9 point en 2011, après -0,4 point en 2010), la prépondérance du réseau mutualiste et coopératif dans le financement du secteur de l'habitat augmente très légèrement en 2012 (+0,7 point à 66,5%).



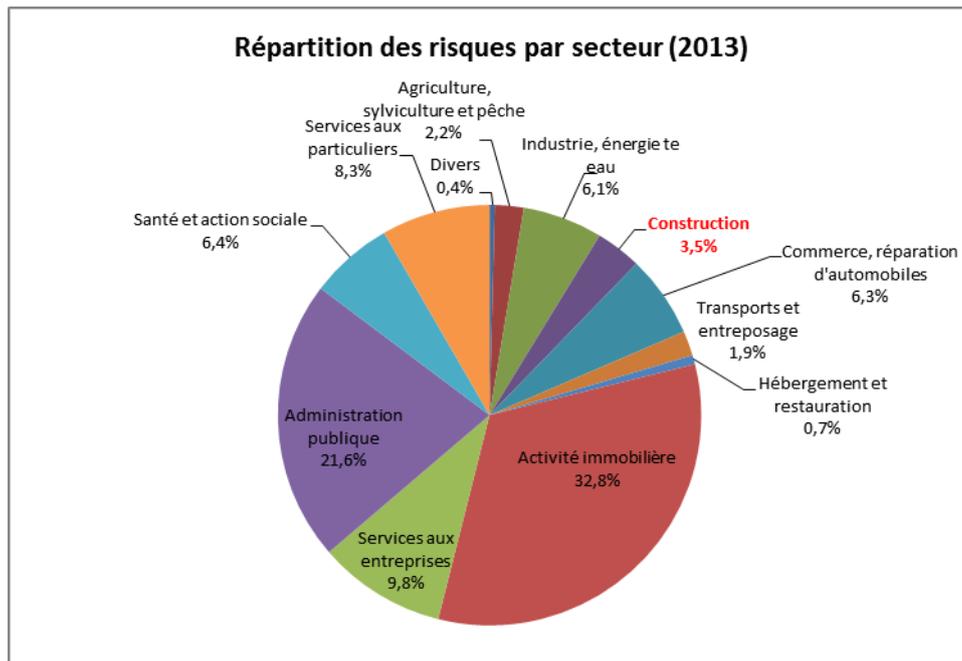
Source : IEDOM

### Créances douteuses par secteur d'activité<sup>3</sup>

En 2011, la répartition sectorielle des créances douteuses brutes déclarées au Service Central des Risques de la Banque de France souligne la fragilité des secteurs de la construction et de l'immobilier, qui représentent à eux deux 34,4 % des encours et 25,0 % des créances douteuses.

L'encours sain progresse globalement de 2,3 %, pour atteindre 7,9 milliards d'euros à fin 2012. Les créances douteuses brutes progressent de 13,5 % sur l'année, s'élevant à 0,6 milliard d'euros. Le taux de créances douteuses brutes, stable tout au long de l'année, est en hausse au dernier trimestre et représente 6,9 % de l'encours brut total (contre 6,3 % un an auparavant).

<sup>3</sup> Depuis la centralisation de mars 2012, les établissements de crédit appliquent un nouveau cahier des charges se traduisant par l'arrêt des déclarations des encours privés des entrepreneurs individuels. A partir de décembre 2012, afin de préserver l'homogénéité des déclarations dans le temps et éviter toute rupture statistique, l'ensemble des crédits octroyés aux entrepreneurs individuels sont temporairement exclus du champ.



Source : Banque de France

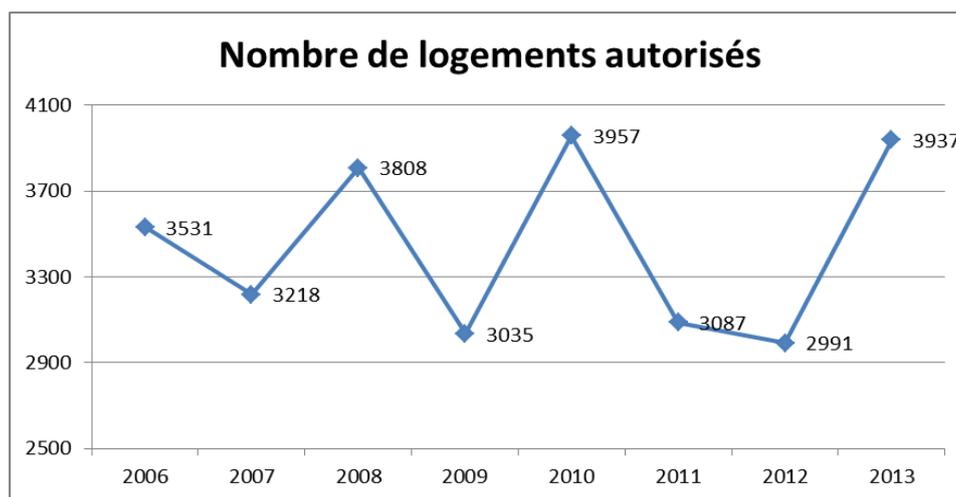
L'analyse des créances douteuses fait apparaître une aggravation de la sinistralité pour les secteurs de la construction, et de la santé et de l'action sociale (respectivement +2,1 points et +2,9 points à 14,5 % et 14 %), une stabilisation pour le commerce et l'administration publique (-0,2 point et -0,1 point à 13,9 % et 3,8 %), et une diminution pour l'industrie et l'activité immobilière (-1,9 point et -1,7 point à 5,8 % et 11,5 %).

## Autorisations de construction

En 2011, le nombre de logements autorisés à la construction recule de 23% par rapport à 2010. Cette tendance s'est poursuivie sur 2012. Ce recul touche davantage les logements collectifs que les logements individuels. Les chiffres de 2013 dépassent ceux de 2011 ce qui pourrait annoncer une reprise du marché.

Tendance année 2014 : 

### Logements autorisés



Source : DEAL Martinique, SITADEL (données retraitées) <sup>5</sup>

La période 2006 à 2010 a vu 18 000 logements autorisés à la construction à la Martinique, soit une moyenne de 3 600 par an. 2010, peut être considérée comme une année record avec plus de 4 000 logements autorisés dont 1 300 destinés au secteur social. Toutefois, la tendance à la baisse constatée en 2011 se poursuit en 2012 avec une nette accentuation à la baisse (-13,6%).

Début 2013, le nombre de permis relevant de logements collectifs aurait plus que doublé, tandis que le nombre de permis accordés pour des logements individuels serait en repli de 15,9 %. Cette baisse tiendrait principalement à la contraction du nombre de permis délivrés pour des logements individuels groupés (-52,0 %) et, dans une moindre mesure, pour des logements individuels purs (-0,4 %).

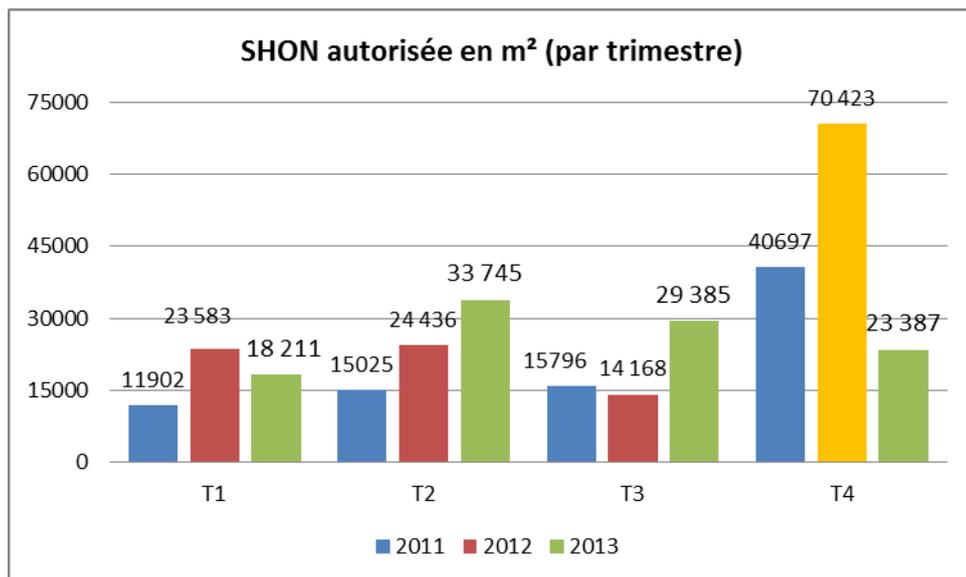
En cumul à fin juin 2013, le nombre total de permis de construire avait atteint 1 787, en augmentation de 32,4 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Les données en fin d'année 2013 montrent une forte augmentation des autorisations de construction (+31,6%) par rapport à une très mauvaise année 2012. Le second semestre 2013 aura donc été particulièrement positif pour cette activité.

Le nombre de permis de construire octroyés est en baisse sur le trimestre (-28,7 %) et sur un an (-3,4 %).

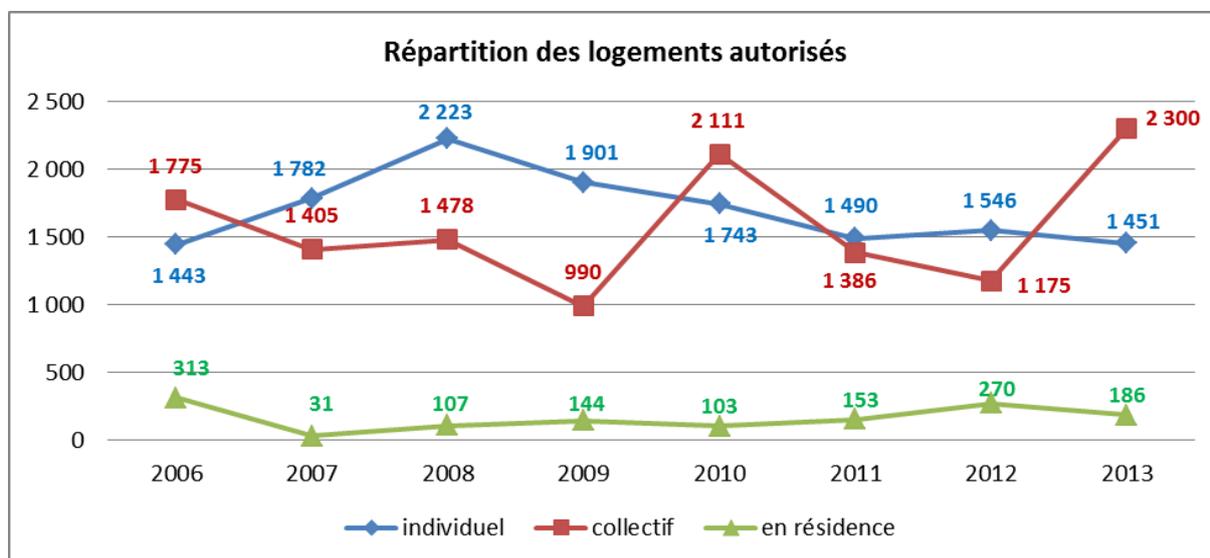
La SHON autorisée est elle aussi en hausse de 15,9% par rapport au premier semestre 2012. Cette tendance vient surtout du 2<sup>ème</sup> trimestre en augmentation de plus de 100% par rapport au 1<sup>er</sup>.

<sup>5</sup> Les données ont évolué par rapport aux derniers documents car les chiffres ont été retraités par la DEAL.



Source : DEAL Martinique, SITADEL

Il est important de noter que le passage de la SHON à la surface plancher pour les permis de construire déposés depuis le 1er mars 2012 introduit une rupture de série. La prise en compte réelle dans les données est faite pour le 4<sup>ème</sup> Trimestre 2012. Toute comparaison avec une période antérieure est donc impossible.



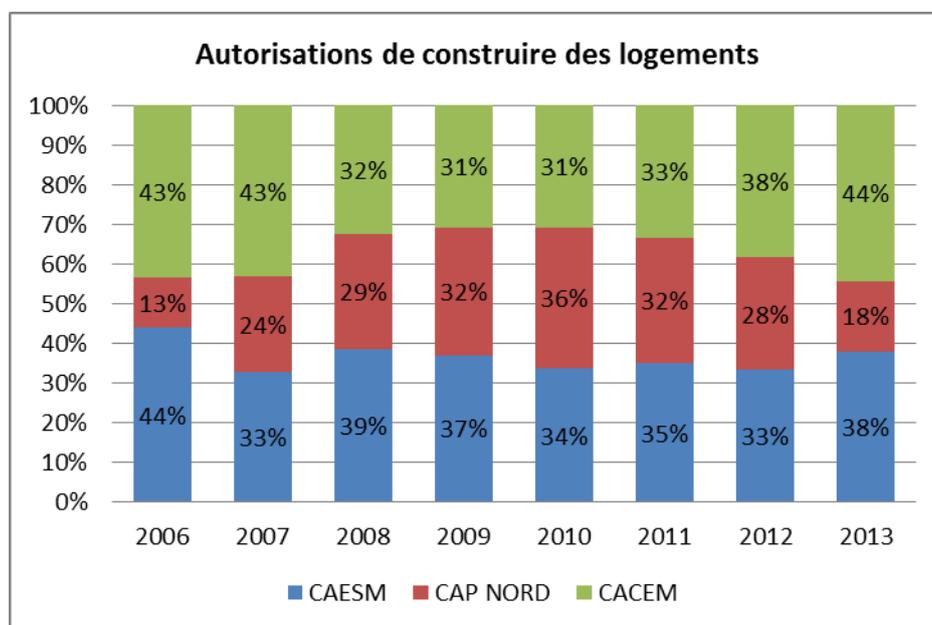
Source : DEAL Martinique, SITADEL (données retraitées)<sup>6</sup>

On constate une baisse continue du nombre de logements individuels autorisés depuis 2008 jusqu'à 2013 (-34,7%). De même, les logements en résidence restent à un niveau stationnaire depuis la chute de 2007.

<sup>6</sup> Les données ont évolué par rapport aux derniers documents car les chiffres ont été retraités par la DEAL.

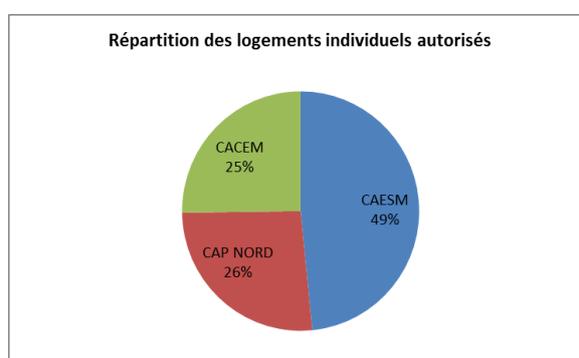
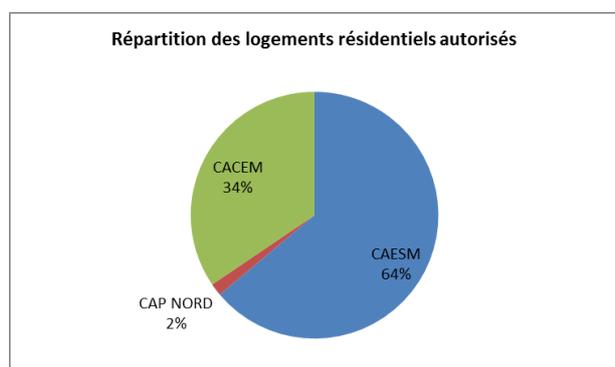
Par contre, les logements collectifs, après une très forte croissance en 2010 (+113,2%), 2011 et 2012 ont connues une baisse assez significative (respectivement -34,4% et -7,6%). Les autorisations des logements collectifs renouent avec la croissance en 2013 avec +95,7% en un an.

Les logements individuels n'ont progressés que de 4% par rapport à l'année 2012. Les chiffres de 2014 pourront confirmer ou non cette tendance.

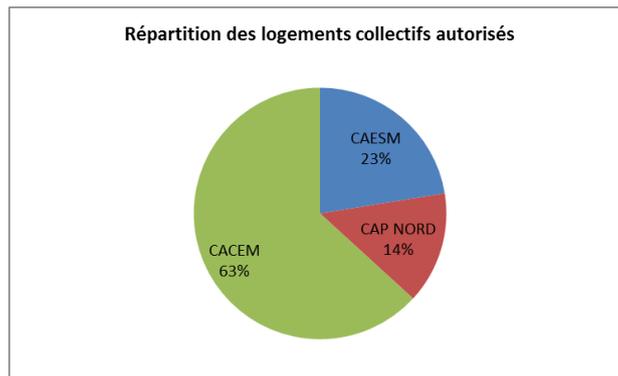


Source : DEAL Martinique, SITADEL

Entre 2006 et 2012, à la Martinique, la répartition géographique a évolué. Si la CACEM attirait plus de 4 projets de construction sur 10 en 2006 et 2007, elle n'en capte plus qu'un sur trois à partir de 2008. Par contre, en 2012 elle repasse en tête des zones attractives avec 38% des autorisations. Les chiffres de 2013 montrent un retour à une répartition semblable à celle de 2006 pour la CACEM et CAP NORD (ex CCNM) à savoir : un net recul de l'attractivité du Nord et du Sud au profit de la zone Centre.



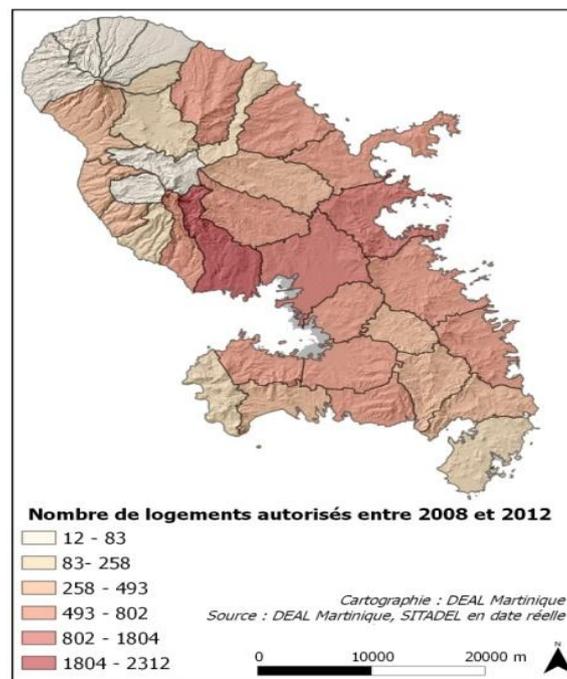
Source : DEAL Martinique, SITADEL



*Source : DEAL Martinique, SITADEL*

La répartition détaillée des autorisations de logements par EPCI de 2013 montre que :

- La CACEM concentre plus les logements collectifs (moins d'espaces de construction disponibles),
- La CAESM a une attractivité plus forte pour les logements résidentiels et individuels.

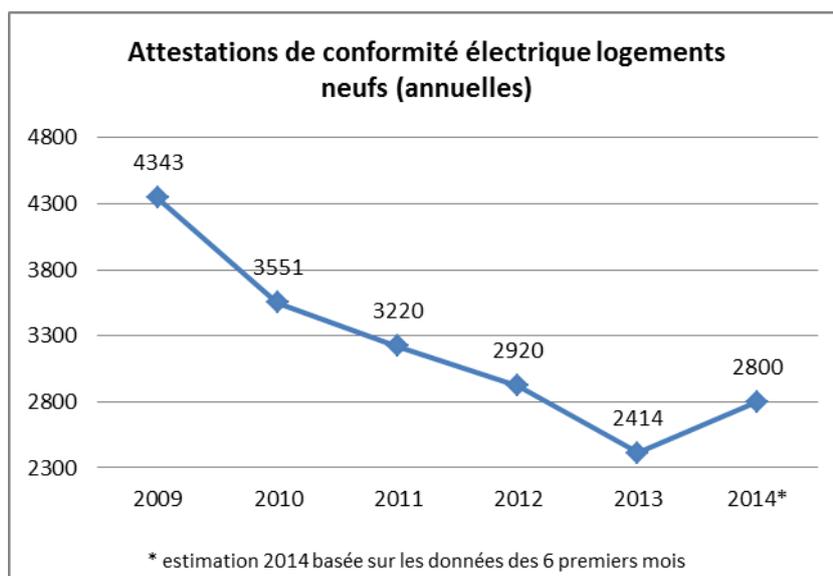


*Source : DEAL Martinique, SITADEL*

En se basant sur les projections de ménages sur la période 2010-2040, les données prospectives concernant les besoins en logements neufs sont les suivantes :

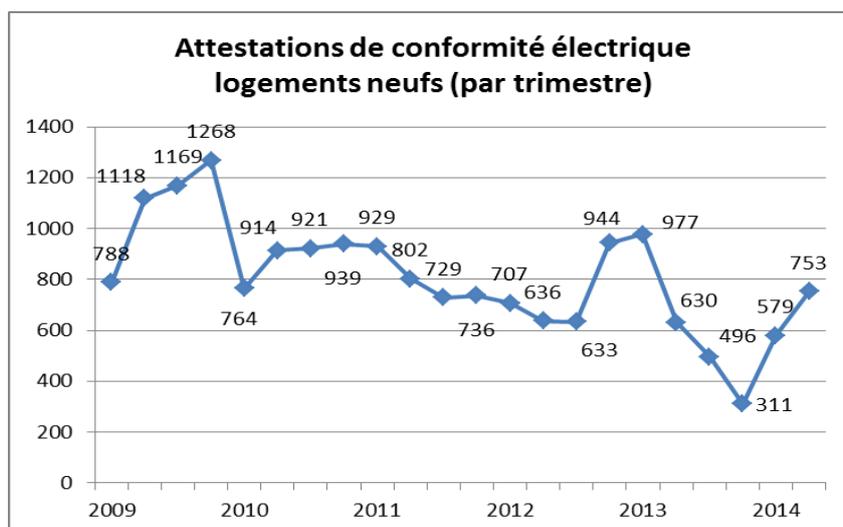
- Le nombre de ménages devrait augmenter d'environ 1050 par an.
- La demande potentielle de construction de logements neufs devrait être comprise entre 2300 et 3000 (selon les hypothèses retenues). Cette demande servirait à satisfaire les attentes des ménages déjà existants.

## Nombre de passages du consuel



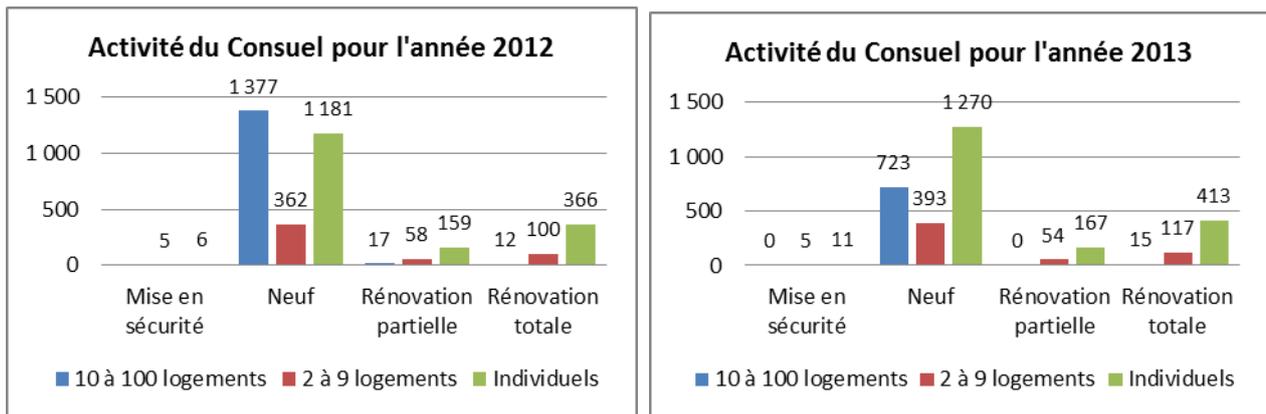
*Données Consuel*

On constate que la tendance observée depuis 2009 (une forte baisse) se poursuit jusqu'en 2013 (-13% par rapport à 2012). Les chiffres du 1<sup>er</sup> semestre 2014 (à la hausse) laissent augurer une année 2014 en hausse.



*Données Consuel*

On constate, toutefois, qu'en 2014 le 1<sup>er</sup> trimestre a commencé en forte hausse par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013 (+86%), alors qu'en général depuis 2010 le début d'année est en retrait par rapport à la fin d'année précédente. Ceci peut s'expliquer par le fait que le dernier trimestre 2013 était particulièrement faible (311 visites).



Données Consuel

Si l'on regarde dans le détail les interventions du Consuel, on constate qu'en 2012 :

- les attestations de conformité pour les logements neufs représentaient l'essentiel de l'activité (80,2%),
- les attestations pour les logements individuels étaient prépondérantes lorsqu'il s'agissait de travaux de rénovation (totale 76,6% ou partielle 67,9%) alors qu'elles ne représentaient que 40,4% pour les logements neufs.

Par contre, on constate que pour 2013 (par rapport à 2012):

- malgré une forte baisse (-13%), les attestations de conformité pour les logements neufs représentent toujours l'essentiel de l'activité (76.2%),
- les attestations pour les logements individuels sont majoritaires quel que soit le type d'intervention (Mise en sécurité, logements neufs, rénovation partielle ou totale). Toutefois, pour les logements neufs la part reste la plus faible avec 52,6% de l'activité du Consuel,
- pour les logements neufs, si les attestations des logements individuels ou de 2 à 9 unités restent à peu près stables, celles des logements collectifs de 10 à 100 unités sont en chute avec (-47,4%).

On notera que sur tous ces points les tendances observées entre 2011 et 2012 se poursuivent entre 2012 et 2013.

En 2012, le nombre d'attestations de conformité électrique délivrées par le Consuel était en baisse d'environ 9% par rapport à 2011 que ce soit pour les logements neufs ou pour les locaux commerciaux. En 2013, cette tendance s'est confirmée et même accentuée avec une chute de près de 19%.

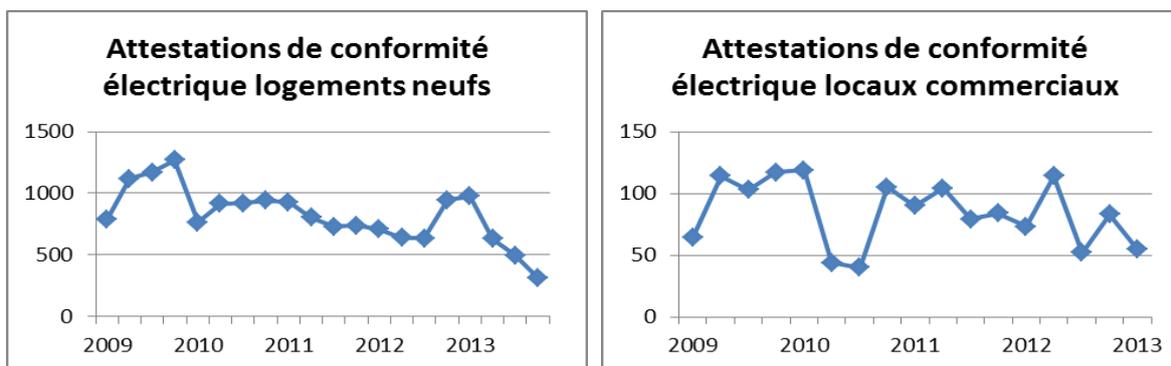
Ces attestations électriques permettent d'estimer le nombre de constructions nouvelles, avec un effet de retard d'un an ou deux, les attestations étant délivrées en fin de chantier.

nb Attestations	2009	2010	2011	2012	2013	2014*
Logements neufs	4343	3551	3220	2920	2414	2800
locaux commerciaux	398	308	357	322	214	

Données Consuel

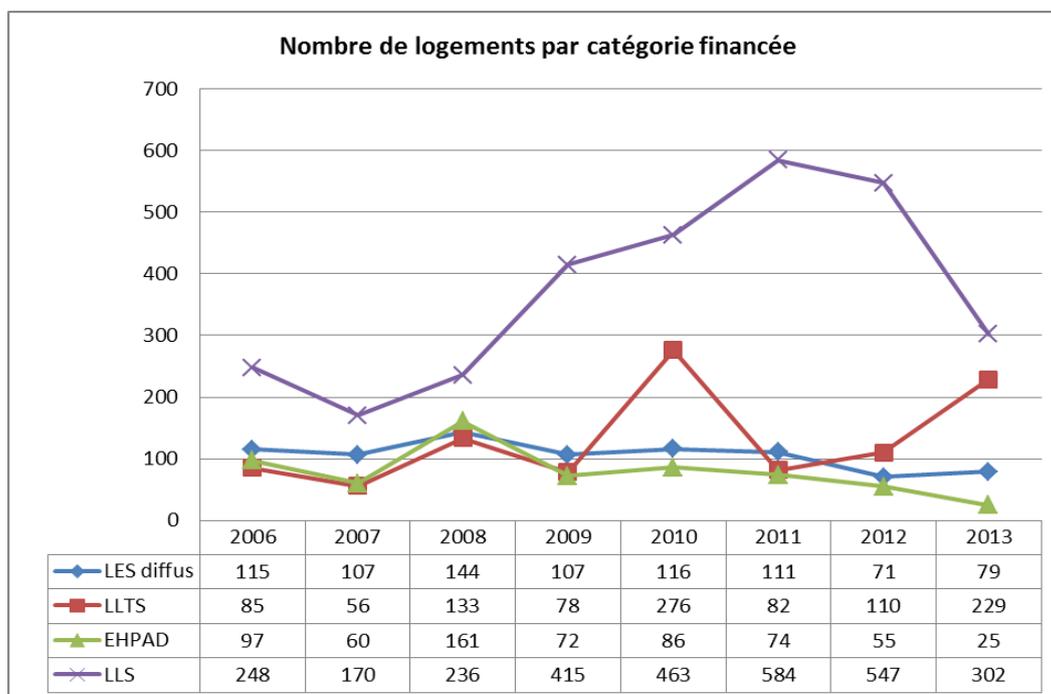
Par contre, si l'on se réfère à l'année 2009 (année souvent citée en référence pour le niveau du marché), les chiffres sont les suivants pour 2013 :

- baisse de 44,4% des attestations de logements neufs,
- baisse de 46,2% des attestations de locaux commerciaux.



Source : Consuel

### Nombre de logements financés



Source : DEAL Martinique

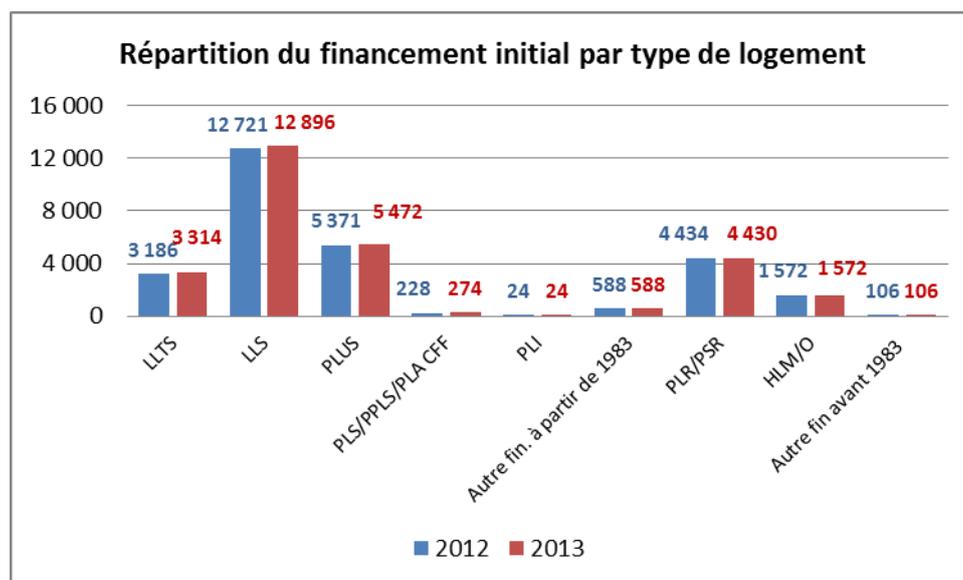
Sur la période 2006 à 2011, on constate que les programmes d'amélioration de l'habitat<sup>7</sup> sont en forte baisse de façon régulière (-24.3%). La réhabilitation qui a connu une année 2008 exceptionnelle (quasiment en triplant le nombre de logements concernés par rapport à 2007) est très vite rentrée dans le rang dès 2009 (-26%) et reste à ce niveau depuis.

En ce qui concerne les logements sociaux, la stabilité est de mise pour les LLTS<sup>8</sup> et les LES diffus<sup>9</sup>. Par contre, les LES<sup>10</sup> sont en augmentation régulière depuis 2007 (+243% sur la période 2007-2011).

L'année 2012 a été caractérisée par une forte baisse du nombre de LES et de LLS financés (respectivement -36% et -6,3% par rapport à 2011). Les EHPAD eux aussi sont en baisse de -25,7% en un an. Par contre, les LLTS sont les seuls en augmentation par rapport à 2011 (+34,1%).

En 2013, on constate que les LLS et les EHPAD poursuivent leur tendance à la baisse commencée en 2012 (-44,8% pour les LLS et -54,5% pour les EHPAD). Les LES retrouvent une progression en 2013 ainsi que les LLTS qui retrouvent des niveaux proches de ceux de 2010.

En 2013, 399 logements ont été mis en chantier (contre 387 en 2012 et 1 061 en 2011), parmi lesquels 247 logements locatifs sociaux (LLS), 118 logements locatifs très sociaux (LLTS) et 68 logements en accession à la propriété. Le nombre de livraisons a été multiplié par plus de 3,5 en un an, atteignant 1 103 logements, conséquence d'un nombre plus important de mises en chantier en 2011 (1 061).



Source : DEAL Martinique

Sur les deux dernières années (2012 et 2013), 45% du financement initial a été mis à disposition des LLS et environ 11,5% pour les LLTS.

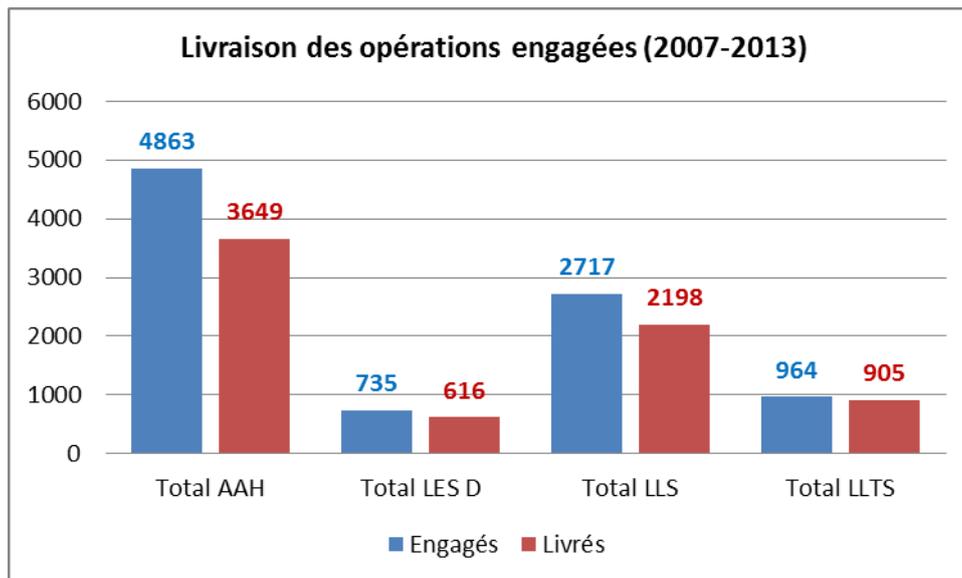
<sup>7</sup> AAH : aide à l'amélioration de l'habitat / RHI : Résorption de l'habitat insalubre

<sup>8</sup> LLTS : logements locatifs très sociaux

<sup>9</sup> LES diffus : hors opérations pilotées par les bailleurs sociaux

<sup>10</sup> LES : logements évolutifs sociaux

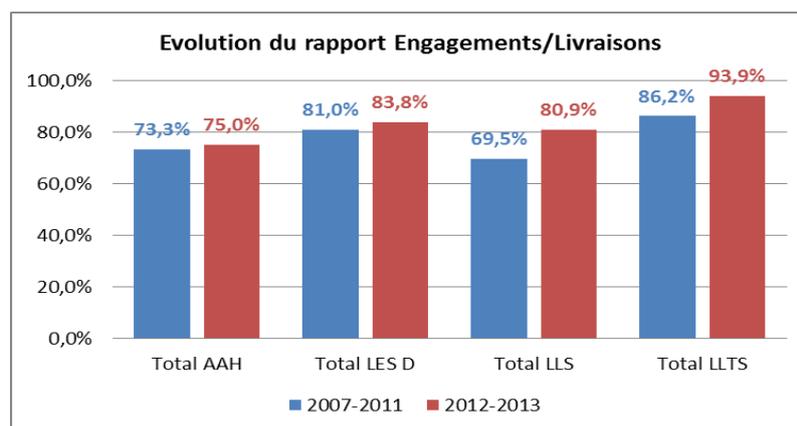
## Livraisons des opérations engagées



Source : DEAL Martinique

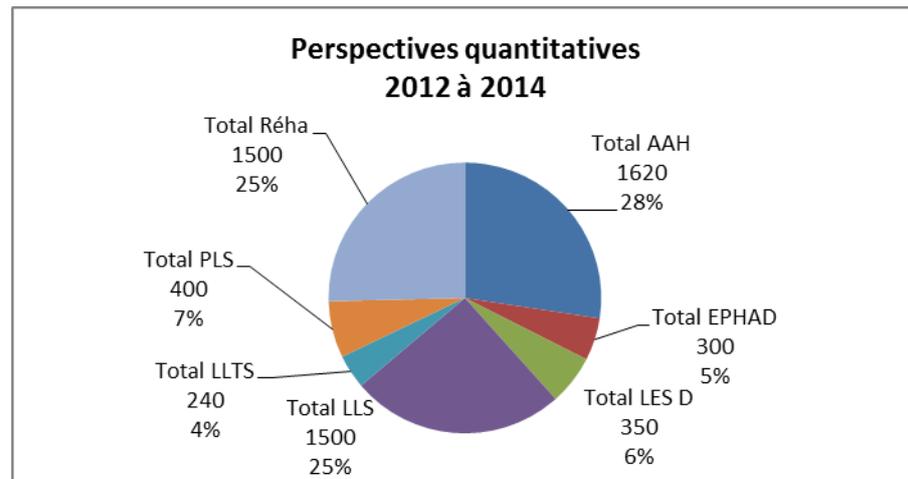
Sur la période 2007 à 2013, selon le type de logements, la part des livraisons est en moyenne de 85% tous opérateurs et bailleurs confondus. Le décalage entre la livraison et les mises en chantiers montrent que le faible nombre d'opérations livrées sur la période 2007-2013 vient d'un nombre lui aussi réduit d'opérations engagées sur la période précédente.

Par contre, si on regarde plus en détail, la période 2012-2013 a permis d'améliorer la situation pour chaque catégorie de logements.



Source : DEAL Martinique

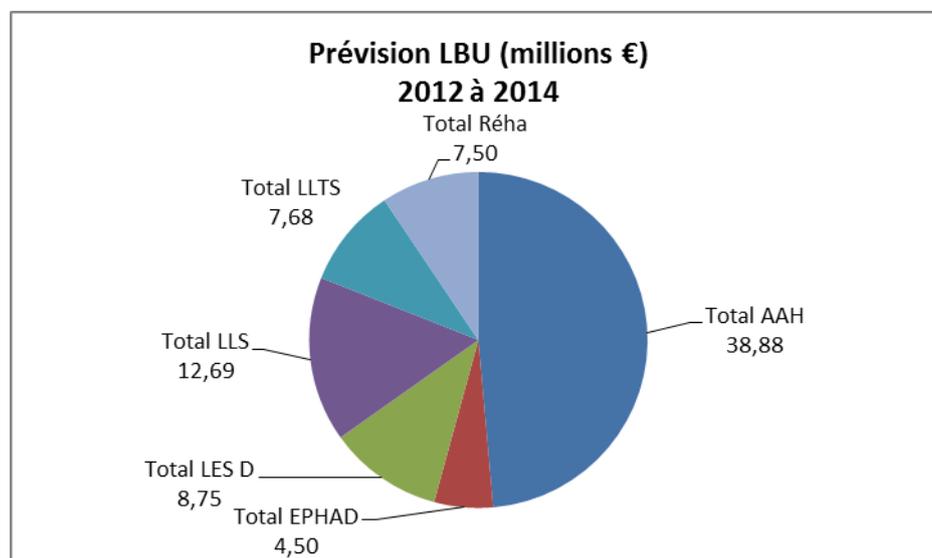
## Prévision de la Ligne Budgétaire Unique (LBU)



Source : DEAL Martinique

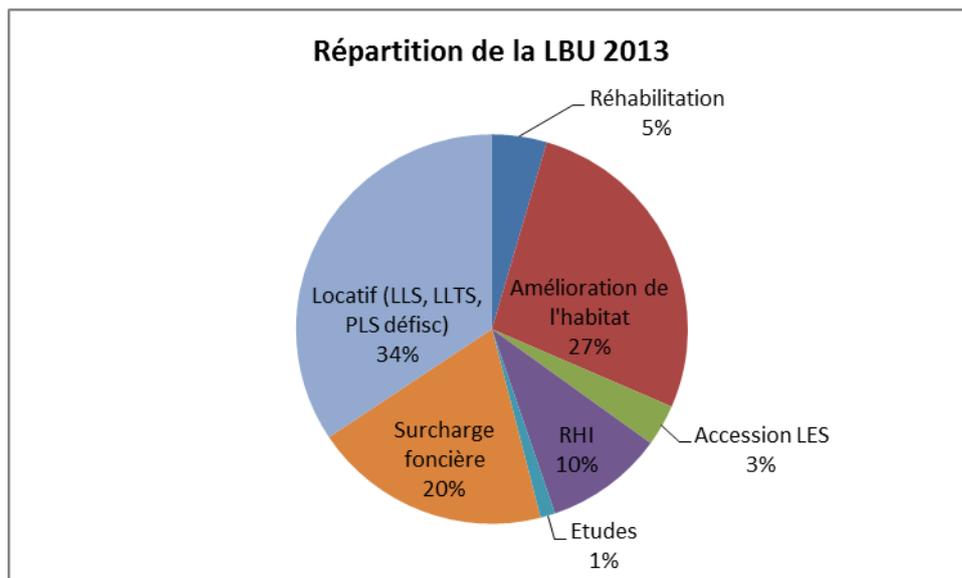
Sur la période 2012-2014, les perspectives de travaux concernent environ 5 900 logements qui se répartissent essentiellement entre l'amélioration (1 620 logements soit 28%), la réhabilitation et les LLS (avec chacun 1 500 logements et 25% du total).

Toutes ces opérations correspondent à un prévisionnel de LBU de l'ordre de 80 millions d'euros sur la période 2012 à 2014 (dont 40,743 millions pour 2013).



Source : DEAL Martinique

La répartition de la LBU pour 2013 est présentée sur le graphique suivant. On constate que l'amélioration de l'habitat (réhabilitation, ANAH, RHI) représente plus de 41,3% de la LBU.



Source : DEAL Martinique

Les données de la DEAL montrent au niveau de l'évolution de l'état quantitatif et financier que si le nombre de logements concernés par les différentes opérations sont en baisse, le financement lui est à la hausse depuis 2012.

	2012		2013		2014*
	LLS / LLTS / PLS	Réhab°	LLS / LLTS / PLS	Réhab°	LLS / LLTS
Nb logements	941	1610	561	759	454
LBU (million €)	15,34	1,60	16,11	1,84	13,00

\* Estimation

## Commande publique (hors bailleurs sociaux)

Le secteur du bâtiment et des travaux publics n'a pas connu de véritable reprise en 2011, après deux années 2009 et 2010 en repli. La poursuite des grands chantiers semble toutefois plus importante qu'en 2010, à travers notamment le Plan de relance de la Région et l'application du Plan séisme Antilles.

Tendance année 2013<sup>11</sup> 

### Montant segmenté de la commande publique

	Chantiers lancés par l'Etat (en millions d'euros)		
	2011	2012-2014	Total 2011-2014
- Relogement des services administratifs de la préfecture	16,0		
- Bibliothèque universitaire de Schoelcher	12,0		
- Médiathèque de Sainte-Luce	6,0		
- Confortement parasismique, réhabilitations, nouveau bâtiment DEAL		37,7	
<b>Total</b>	<b>34,0</b>	<b>37,7</b>	<b>71,7</b>

Source : DEAL

En 2011, l'Etat, par l'intermédiaire de la DEAL, a lancé environ 34,0 millions d'euros de chantiers dans trois projets phares que sont le **relogement des services administratifs de la Préfecture** (16,0 millions d'euros), les travaux de **réhabilitation de la bibliothèque universitaire de Schoelcher** (12,0 millions d'euros) et la construction de la **médiathèque de Sainte-Luce** (6,0 millions d'euros).

En 2012, dans le cadre du Plan séisme Antilles, plusieurs chantiers ont été prévus, comme le **confortement parasismique de l'IUFM** dont les travaux devraient commencer au deuxième trimestre 2012 et s'achever en 2014 (4,5 millions d'euros).

En 2013, la DEAL a lancé plusieurs chantiers de réhabilitation liés au **tribunal administratif** (5,0 millions d'euros), à la **sous-préfecture de Saint-Pierre** (2,7 millions d'euros), au **restaurant universitaire de Schoelcher** (6,0 millions d'euros), au **pôle de recherche-innovation de l'université** (16,0 millions d'euros) et la construction d'un **nouveau bâtiment pour la DEAL** (3,5 millions d'euros).

Les Antilles sont classées en zone de sismicité importante (zone III) et constituent la partie du territoire national où le risque est le plus fort. En 2007, l'Etat a arrêté un « Plan séisme Antilles », pour la période 2007-2013. Ce plan a pour objectif principal de réduire la vulnérabilité des bâtiments, en particulier ceux de gestion de crise, les établissements scolaires et de santé, les logements sociaux, ainsi que les infrastructures de transport. Il est doté d'une enveloppe de 547 millions d'euros pour la période 2007-2013, dont 332 millions d'euros à la charge de l'Etat. Alors que la mise en place des diagnostics d'ensemble avait pris du retard en 2010, la première tranche des travaux a été mise en place rapidement. Quatre collèges et plusieurs résidences HLM ont fait l'objet d'un confortement en 2011. Par ailleurs, un diagnostic sismique a été réalisé pour les 1 934 écoles de Martinique depuis 2007. 31 sont en voie de reconstruction ou de confortement et 7 ont été terminées en 2011 (6,3 millions d'euros).

53,6 millions d'euros sont prévus pour terminer la mise en œuvre du Plan séisme pour les écoles d'ici **2013 (39,7 millions d'euros sont à la charge de l'Etat, dont 20,6 millions d'euros de FPRNM et 13,9 millions d'euros de FEDER)**. Par ailleurs, la Région a lancé au premier trimestre 2012 plusieurs chantiers de rénovation, réhabilitation et mise aux normes parasismiques de parcs de logements collectifs pour un montant de 20,4 millions d'euros.

<sup>11</sup> Les données de l'année 2013 ne sont pas encore disponibles à la date de publication de ce document. De plus, la mise en place d'un Haut-Commissariat à la Commande Publique devrait permettre d'obtenir des données plus facilement.

**Chantiers du Plan de relance régional d'urgence (en millions d'euros)**

	Dépenses totales	Part régionale
- Commande publique	<b>315,7</b>	<b>118,3</b>
* Programme des communes et des EPCI	234,1	81,1
* Réhabilitation des routes et des lycées	24,8	24,8
* Logement social	56,8	12,4
- Mesures de soutien conjoncturel aux entreprises et aux communes	<b>22,3</b>	<b>20,0</b>
- Programme d'actions structurantes	<b>7,0</b>	<b>7,0</b>
<b>Total</b>	<b>345,0</b>	<b>145,3</b>

Source : Conseil régional

Le Plan de relance économique de la Région, également appelé « Plan de relance régional d'urgence », comprend trois volets pour un montant d'investissement global d'environ 345,0 millions d'euros (145,3 millions issus de la Région) pour la période 2010-2013.

- Le premier volet concerne **la commande publique** et a mobilisé 315,7 millions d'euros (la part régionale est de 37,5 %, soit 118,3 millions d'euros). Il comprend pour l'essentiel des projets d'aménagement destinés à dynamiser l'activité économique, désenclaver les quartiers et améliorer les infrastructures touristiques dans les 34 communes et les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de Martinique. Le premier volet comprend également des **projets de réhabilitation et de mise aux normes parasismiques** de bâtiments, de routes et de logement social, pour un total de 81,6 millions d'euros (dont 37,2 millions d'euros de la région).  
En 2011, les dépenses liées au Plan de relance ont surtout porté sur le volet 1 dans sa partie communes et EPCI.
- Le second volet est consacré à des **mesures de soutien conjoncturel pour les entreprises** (prêt à taux zéro, plateforme itinérante, aide aux entreprises en difficulté notamment dans l'hôtellerie), les communes et l'insertion professionnelle (22,3 millions d'euros).
- Le troisième volet concerne la **mise en place d'études de projets de développement de long terme** pour la Martinique (7,0 millions d'euros).

Le projet du **Transport Collectif en Site Propre (TCSP)**, notamment dans son volet tramway, devrait avancer à un rythme accéléré en 2012, et ce jusqu'en 2015 sous l'impulsion principale de la Région. Le coût du projet est estimé à 332 millions d'euros. Si le projet du tramway n'aboutit pas d'ici 2015, l'Union européenne pourra exiger le remboursement des fonds qu'elle a déjà versés depuis 2000. En février 2011, la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique a accordé 12,5 millions d'euros sur cinq ans au Syndicat Mixte du Transport Collectif en Site Propre pour poursuivre les études et les travaux engagés depuis l'an 2000. En juin 2011, une enveloppe de 1,5 million d'euros a été accordée par le Conseil Régional au Syndicat Mixte pour mener à bien **l'acquisition de foncier sur l'avenue Bishop à Fort-de-France et une partie du linéaire routier de Fort-de-France, ainsi que certaines voies situées entre le Canal du Lamentin et l'échangeur Carrère** sur lesquelles les travaux ont commencé en fin d'année 2011.

**Chantiers lancés par le Département (en millions d'euros)**

Chantiers lancés par:	2011	2012	Total 2011-2012
- Direction des Bâtiments et des Collèges	10,5	14,1	24,6
- Direction des Infrastructures et des Eaux	9,7	5,9	15,6
- Direction de la Station d'Essais en Cultures Irriguées (SECI)	0,4	1,5	1,9
<b>Total</b>	<b>20,6</b>	<b>21,5</b>	<b>42,1</b>

Source : Conseil général

Le Département est maître d'œuvre de plusieurs grands chantiers et a engagé plus de 20,6 millions d'euros en 2011.

- La **direction des bâtiments et des collèges** a financé 10,5 millions d'euros. 5,4 millions d'euros ont été consacrés au lancement de chantiers (notamment le renforcement parasismique de quatre collèges), tandis que 4,1 millions d'euros ont servi à l'achèvement de divers chantiers comme ceux du collège de Terres Sainville et l'aménagement et la réparation du golf de Trois-Îlets.  
Enfin 1,0 million d'euros a permis de financer une étude sur la construction du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et son parking. La suite des travaux commencés en 2011 est estimée à 14,1 millions d'euros.
- La **direction des infrastructures et de l'eau** a également dépensé 9,7 millions d'euros pour plusieurs chantiers. Certains travaux d'infrastructure des routes départementales ont été terminés (7,2 millions d'euros) et d'autres sont en cours (rétablissement de la chaussée de la route de Moutte, construction d'un ouvrage à Ravine Marti dans le port de Case Pilote...).
- Enfin, la **direction de la station d'essais en cultures irriguées** mène également plusieurs projets liés à l'eau et à l'environnement pour un total de 352 800 euros.

D'un coût total de 450 millions d'euros, le chantier de la **centrale électrique de Bellefontaine** s'est poursuivi en 2011, notamment les travaux de génie civil (finalisation de l'usine, réalisation des bâtiments auxiliaires et travaux du parc de stockage du combustible).

2011 marque également le début des travaux mécaniques (achat et installation des 12 moteurs et des 12 alternateurs, début du montage des charpentes métalliques et des tuyauteries, mise en service du poste d'évacuation). La mise en service échelonnée des 12 moteurs est prévue dans le courant de l'année 2013.

Intégré dans une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) visant à redynamiser le centre ville de Fort-de-France par la création de différents pôles d'attraction, le projet d'**aménagement du pôle d'affaires de la Pointe Simon**, dont la livraison était initialement prévue en 2011, devait être achevé dans le courant de l'année 2012. La première phase du projet comprend la tour du centre d'affaires de 20 étages et deux immeubles de 7 et 8 étages, qui devraient accueillir des logements, un hôtel et une galerie marchande. La deuxième phase du projet devrait comprendre la construction d'un palais des congrès, d'un immeuble de bureaux de 15 étages, d'un second hôtel et d'un village créole. Le coût total du projet atteint 300,0 millions d'euros (dont 153,0 pour la première phase), financés par plusieurs promoteurs privés.

## Activité des bailleurs sociaux

En 2009, la LODEOM a modifié significativement le dispositif de soutien à la construction et à la réhabilitation de logements, par le recentrage de la défiscalisation locative autour du logement social, en complément de l'adaptation du dispositif « Scellier » à l'Outremer.

La DEAL estime à 8 000 les demandes de logements sociaux. Les autorisations d'engagements (constructions neuves et amélioration) sont en augmentation en 2013 (après une forte baisse en 2012) et s'élèvent à 40,5 millions d'euros (contre 36,9 millions d'euros en 2012).

Tendance année 2014 : 

### Montant global de la commande sociale

	2010	2011	2012	2013	Var° 2013/2012
Engagements	42,2	43,4	36,9	40,5	9,8%
Neuf	28,8	28,1	18,9	29,8	57,7%
Amélioration	13,4	15,3	18	10,7	-40,6%
Mises en chantier	981	1061	387	399	3,1%
Livraisons	497	311	304	1103	262,8%

Source : DEAL Martinique (données retraitées)

On constate qu'après une année 2012 en berne par rapport à l'année précédente (forte baisse des engagements -15% et des mises en chantier -58,8%), en 2013 on a retrouvé une activité en progression (+9,8% pour les engagements et +3,1% pour les mises en chantier).

On note aussi que les livraisons poursuivent leur tendance à la hausse (+79,4% entre 2012 et 2011 puis +131,7% entre 2013 et 2012). Cette augmentation des livraisons sur 2 années peut s'expliquer par le décalage des mises en chantiers de 2010 et 2011. Ceci se confirme en 2013 (1103 livraisons) grâce aux mises en chantier de 2011 (1061).

### Programmation

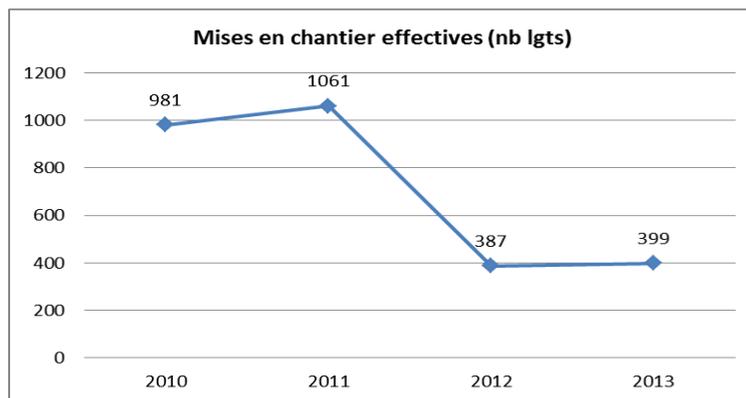
En 2014, la programmation des logements s'établit comme suit d'après les données de la DEAL Martinique :

- 445 logements neufs
- 365 logements locatifs (dont 247 LLS et 118 LLTS)
- 80 accessions à la propriété (LES D)
- 1000 opérations de réhabilitation (500 pour le parc social et 500 pour le parc privé)

### Mises en chantier effectives

En 2011, en termes d'exécution, 1 061 logements ont été mis en chantier (contre 981 en 2010), dont 202 logements locatifs sociaux (LLS), 552 LLS défiscalisés, 94 logements locatifs très sociaux (LLTS), 28 LLTS défiscalisés et 74 places dans des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), pour un montant de 21,0 millions d'euros (contre 30,0 millions d'euros en 2010).

En 2012 et 2013, la tendance est repartie à la baisse (avec respectivement 387 et 399 logements).



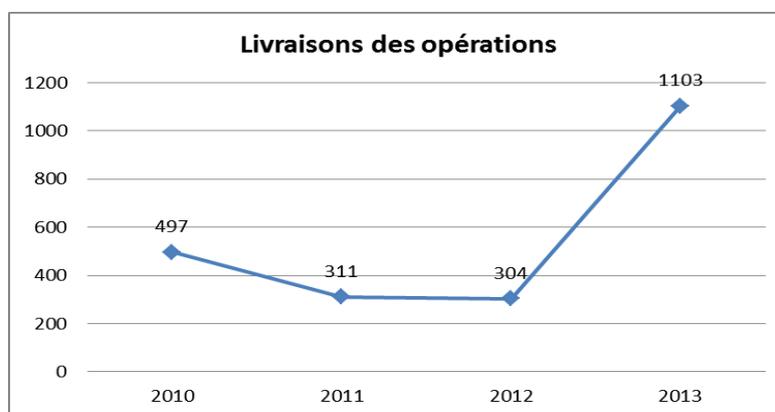
Source : DEAL Martinique (données retraitées)

Après la chute observée des mises en chantier de 2012 (-64,5% par rapport à 2011), l'année 2013 s'est caractérisée par une très légère reprise de l'activité (+3,1% par rapport à 2012).

La programmation pour 2014 garde les mêmes chiffres pour les LLS et les LLTS, mais par contre se positionne sur une forte baisse (-74,1%) pour les PLS.

### Livraisons

Les autorisations d'engagement pour le programme d'amélioration de l'habitat sont plus importantes en 2011 qu'en 2010 (15,3 millions d'euros contre 13,4 millions d'euros). 1 222 logements ont été mis en chantier pour bénéficier du programme de l'amélioration de l'habitat, qui concerne notamment le confortement parasismique. Au final, 211 logements ont été livrés au titre de ce programme.



Source : DEAL Martinique (données retraitées)

La forte augmentation des livraisons constatée en 2013 (+262,8% par rapport à 2012) peut s'expliquer par le décalage d'environ 2 années entre les mises en chantier et les livraisons. Les opérations livrées en 2013 correspondent essentiellement aux mises en chantier de 2010 et 2011.

En 2011, l'État a participé à la production de 1217 logements neufs:

- 1011 pour le parc public,
- 106 pour le parc privé.

En 2013, 1 851 logements sociaux ont été financés pour une dotation globale de 40,5 millions d'euros (+9,7 % sur un an), dont 30,9 millions de financement pour le logement (constructions neuves et amélioration de l'habitat).

L'effort budgétaire pour le financement se porte à 18,3 millions pour les constructions neuves (-3,1 %), alors que le programme d'amélioration de l'habitat atteint 12,6 millions (dont 1,8 millions pour les mises aux normes parasismiques).

Dans le cadre du Plan de relance de la Région, une convention a été signée en décembre 2010 par la Région, la DEAL, les opérateurs sociaux, Martinique Habitat et les banques. Cette convention devrait permettre de faciliter les opérations d'amélioration de l'habitat et de construction de logements évolutifs sociaux. De plus, un numéro unique de demande de logement social est entré en vigueur fin mars 2011. La demande est automatiquement intégrée à la base nationale, accessible par tous les organismes HLM de la région concernée. Cette disposition a permis de supprimer les doublons et d'identifier les demandes à actualiser.

D'autre part, la loi n° 2011-725 portant sur les dispositions particulières relatives aux quartiers d'habitat informel et à la lutte contre l'habitat indigne dans les départements et régions d'Outre-mer a été votée et publiée au JORF en juin 2011. On estime à environ 150 000 le nombre de personnes vivant dans des logements insalubres en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et à La Réunion. La loi dispose qu'en cas de démolition de maisons édifiées "sans droit ni titre" lors d'opérations publiques d'aménagement, la puissance publique pourra indemniser les occupants.

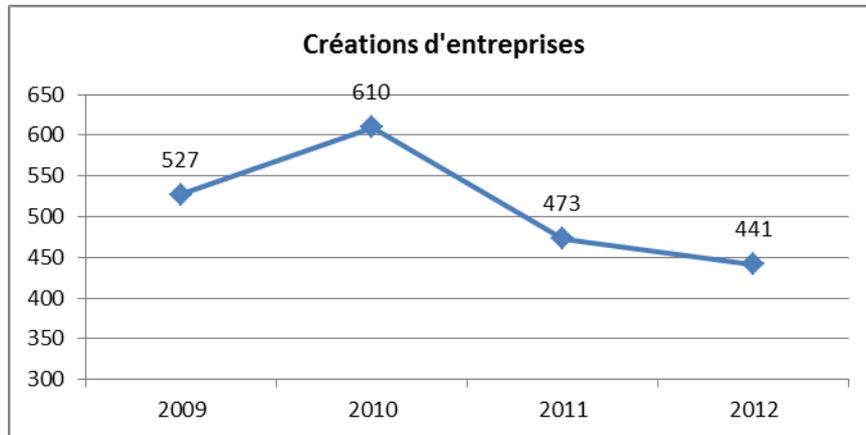
Le taux vacance des logements est stable au niveau national mais augmente en Martinique de 0,9 point (+1,7 en Guadeloupe) et diminue en Guyane.

## Vie des entreprises du BTP

Le nombre d'entreprises du BTP ne cesse d'augmenter car si le nombre de création a fortement baissé en 2011 et 2012, celui des défaillances reste stable autour de 115 par an (soit 4 fois moins).

Tendance année 2012 : 

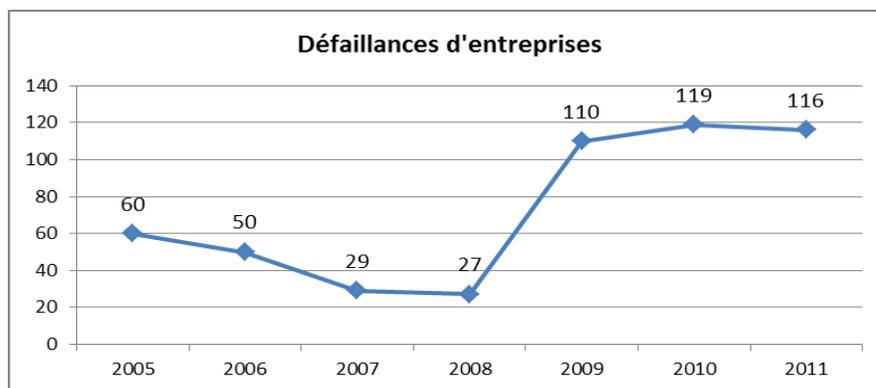
### Créations d'entreprises



Source : INSEE<sup>12</sup>

L'activité est toujours faible dans le secteur se traduit par une forte diminution du nombre d'entreprises nouvelles qui chute de plus de 22% entre 2010 et 2011. Cette tendance s'est poursuivie sur l'année 2012 malgré un ralentissement (-6,8%).

### Défaillances d'entreprises<sup>13</sup>



Source : INSEE

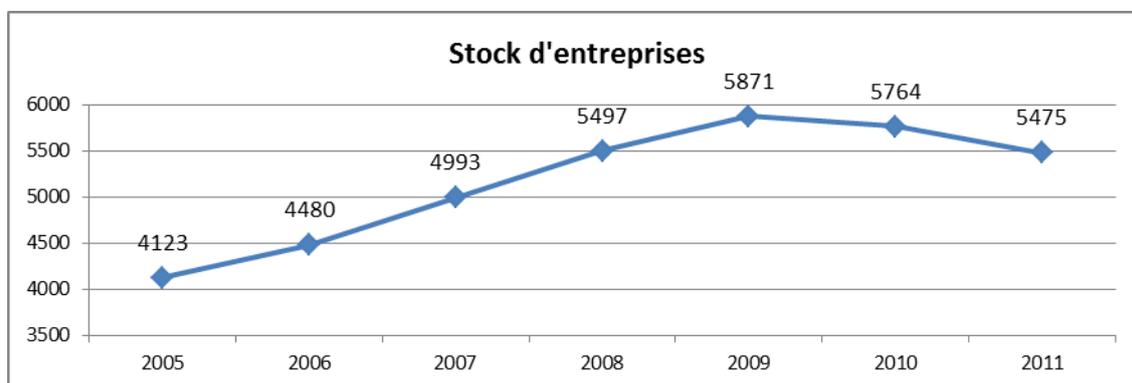
La bonne santé du secteur de la construction se traduit par un nombre de défaillances d'entreprises faible et en régression jusqu'en 2008. L'année 2009 est représentative de la crise qui touche de plein fouet le secteur. Le nombre de défaillances des entreprises du secteur est multiplié par 4. Après une augmentation d'un peu plus de 8% en 2010, la stabilisation revient en 2011 (-2,5%). Ce nombre relativement faible par rapport à celui des créations explique que le stock des entreprises du secteur soit en progression sur les dernières années.

<sup>12</sup> La difficulté à se procurer ses données vient du fait que l'INSEE a cessé de les produire en 2012 et que le site de la Banque de France ne fournit que des données globales.

<sup>13</sup> Les données 2012 et 2013 ne sont pas encore disponibles.

Des données complémentaires de l'INSEE montrent que le taux de survie des entreprises de construction en Martinique est largement supérieur à celui de Métropole (63,9% des entreprises de construction créées en 2006 fonctionnent encore en 2011 contre 47,7% pour la Métropole).

#### Stocks d'entreprises<sup>14</sup>

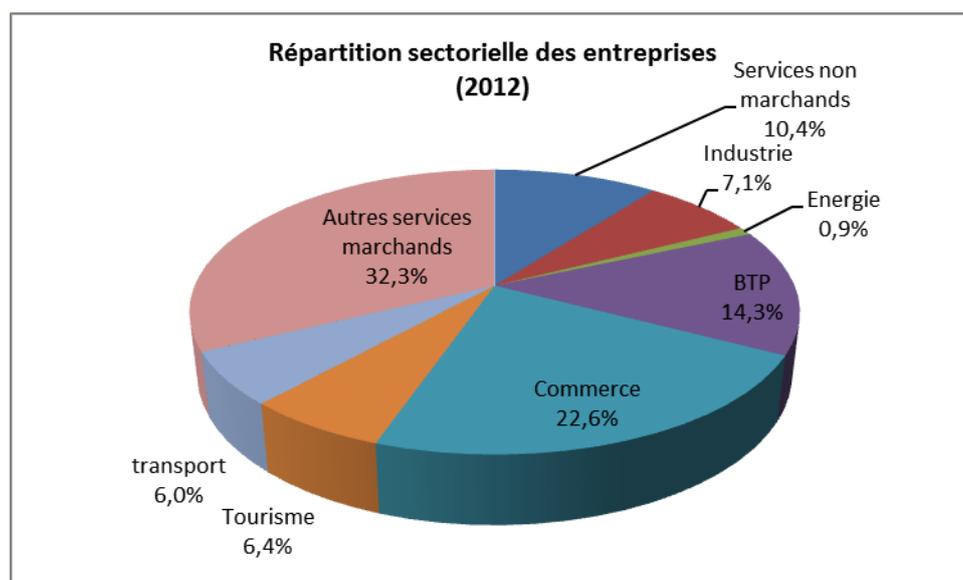


Source : INSEE

Après une croissance régulière au cours des dernières années, le secteur de la construction et du BTP connaît en 2010 un léger recul (-2%) du stock d'entreprises. Ce recul est confirmé et même accentué en 2011 avec une baisse de plus de 5% du nombre des entreprises du BTP en Martinique.

Le secteur reste constitué d'un grand nombre d'entreprises individuelles : près de 60% des créations en 2011 étaient des entreprises individuelles auxquelles il faut rajouter 22,4% d'auto-entrepreneurs. Il faut tenir compte du fait que les auto-entrepreneurs qui représentent une très grosse part des nouvelles structures ne sont pas pris en compte dans le recensement des défaillances d'entreprises.

Toutefois le BTP représentait, en 2011, plus de 14% des entreprises martiniquaises. En 2012, la part du BTP augmente légèrement en passant à 14,3%. Les secteurs qui arrivent en tête sont « Autres services marchands » et « Commerce » avec 32,3% et 22,6% respectivement.



Source : IEDOM

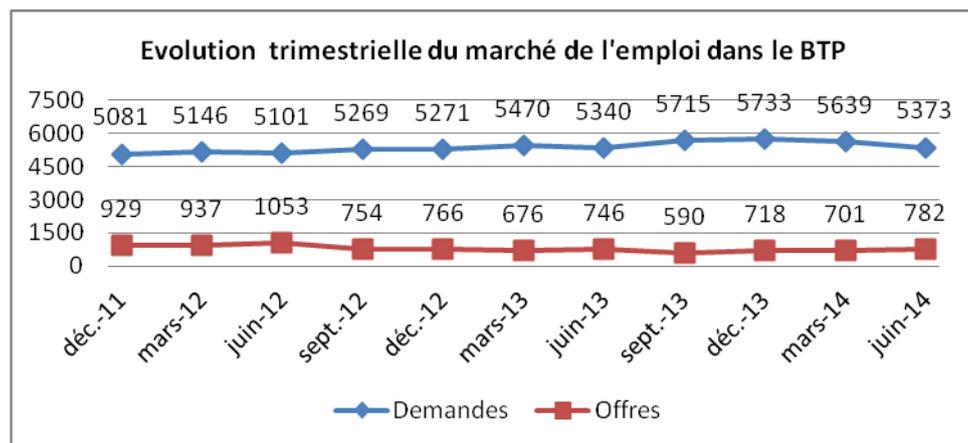
<sup>14</sup> Il n'y a pas de données plus récentes au moment de la rédaction de ce document.

## Emploi

En Martinique, 5437 demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC sont à la recherche d'un métier dans le domaine « Construction, Bâtiment et Travaux Publics » à fin Juillet 2014, soit +0,6% sur un an. Ils représentent 10% de l'ensemble des demandeurs d'emploi<sup>15</sup> inscrits dans la Région.

Tendance année 2014 : ➡

Caractéristiques de l'emploi (2<sup>ème</sup> Trimestre 2014)



Source : Pôle Emploi – Région Martinique

On constate que, malgré une légère amélioration au 2<sup>ème</sup> trimestre 2013 (baisse de 2,38%), au cours des 18 derniers mois (septembre 2012 à décembre 2013) le secteur du BTP a connu une augmentation de 8,8% du nombre de demandeurs d'emplois. L'année 2013 a « généré » 462 demandeurs d'emplois supplémentaires dans le secteur de la construction contre « seulement » 190 pour 2012.

De plus, pour les mêmes 18 derniers mois, le nombre total d'offres a lui diminué de 4,8% et ce malgré, là aussi une amélioration de la situation au 2<sup>ème</sup> trimestre 2013 (augmentation de 10,35%). L'année 2013 a perdu 50 offres d'emplois dans le secteur de la construction contre 163 pour 2012.

Toutefois, on notera que le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2014 est marqué à nouveau par une baisse à la fois du nombre des demandeurs (-1,6%) et du nombre des offres (-2,4%). Cette tendance se confirme sur le 2<sup>ème</sup> trimestre avec encore une baisse du nombre de demandeurs (-4,7%) mais cette fois accompagnée d'une hausse des offres (+11,6%). Avec ces chiffres, on se rapproche du niveau des chiffres de fin 2012.

L'analyse détaillée de la baisse du nombre de demandeurs montre que ce sont en fait les demandeurs de catégorie A et C qui diminuent (respectivement -4,8 et -6%) alors que ceux de la catégorie B augmentent de 2%.

<sup>15</sup> Catégorie A

Personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat (CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier)

Catégorie B

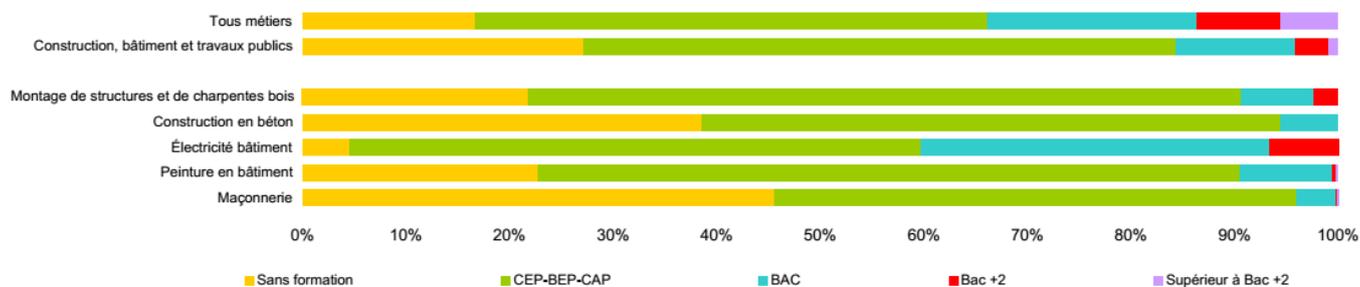
Personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi

Catégorie C

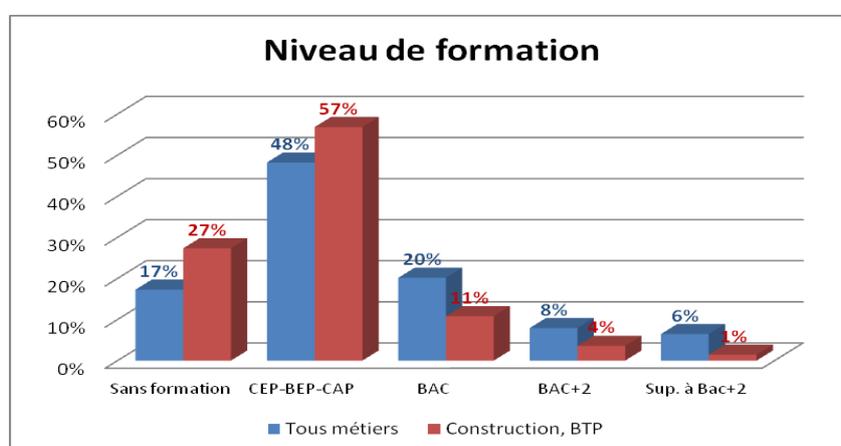
Personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi

Par contre, sur 12 mois la tendance globale est la hausse (+0,6%). Le détail montre que ce sont en fait les demandeurs de catégorie A qui diminuent (-1,5% sur 1 an) alors que ceux des autres catégories augmentent (+9% pour la catégorie B et +22,8% pour la catégorie C).

On remarque que l'emploi dans le secteur « Construction, BTP » est essentiellement de personnes sans formation (environ 28%) ou ayant un niveau CEP-BEP-CAP (plus de 55%).



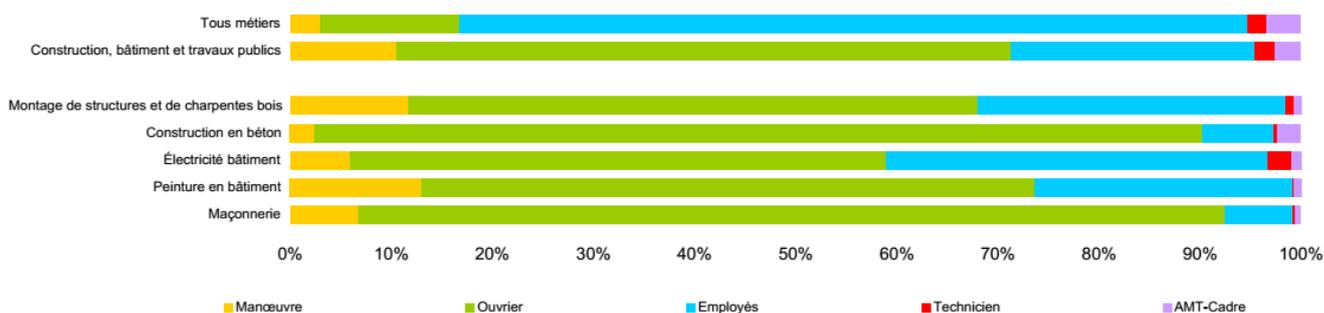
Source : Pôle Emploi – Région Martinique



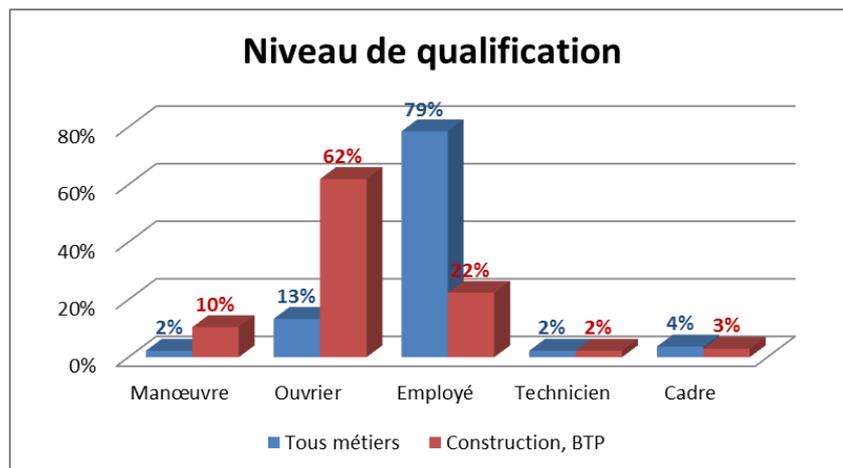
Source : Pôle Emploi – Région Martinique

Si l'on regarde plus en détail, ce sont les métiers de la Construction en béton et de la Maçonnerie qui emploient le plus de personnes sans formation (aux alentours de 47%), alors que l'Electricité bâtiment nécessite une formation plus élevée et on y retrouve environ 40% de personnes ayant au moins le BAC.

Ce secteur a comme l'ensemble des secteurs d'activité en Martinique un faible taux d'encadrement (moins de 5%).

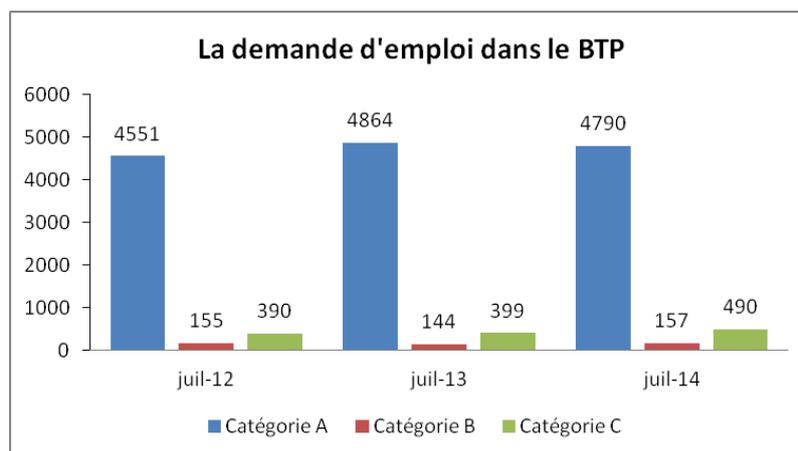


Source : Pôle Emploi – Région Martinique



Source : Pôle Emploi – Région Martinique

### La demande d'emploi



Source : Pôle Emploi – Région Martinique

Sur les 12 derniers mois, le nombre des demandeurs d'emploi a baissé de 1,5% sur la catégorie principale (catégorie A) alors qu'il a fortement progressé sur les deux autres catégories (B et C).

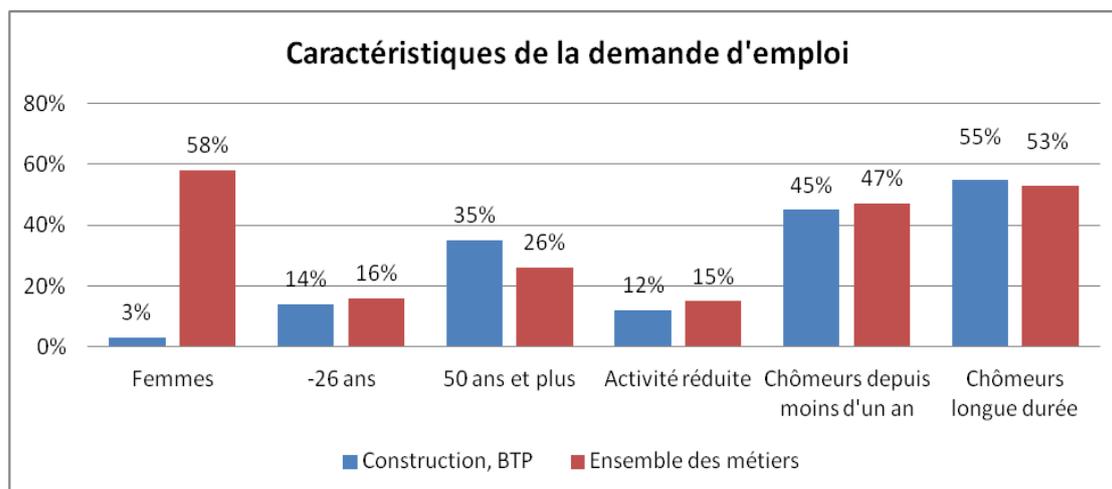
On a constaté qu'au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2014, les demandes de catégorie A sont en baisse (-4,8%) après une stabilité du nombre de demandeurs au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013. Au cours de l'année 2013, on constate une augmentation de cette catégorie de demandeurs d'emplois de 8,7%.

**Il est aussi important de noter que depuis le mois de janvier 2014 et pour le 7<sup>ème</sup> mois consécutif on constate une baisse régulière (de l'ordre de 1,5% mensuel) du nombre de demandeurs de catégorie A.**

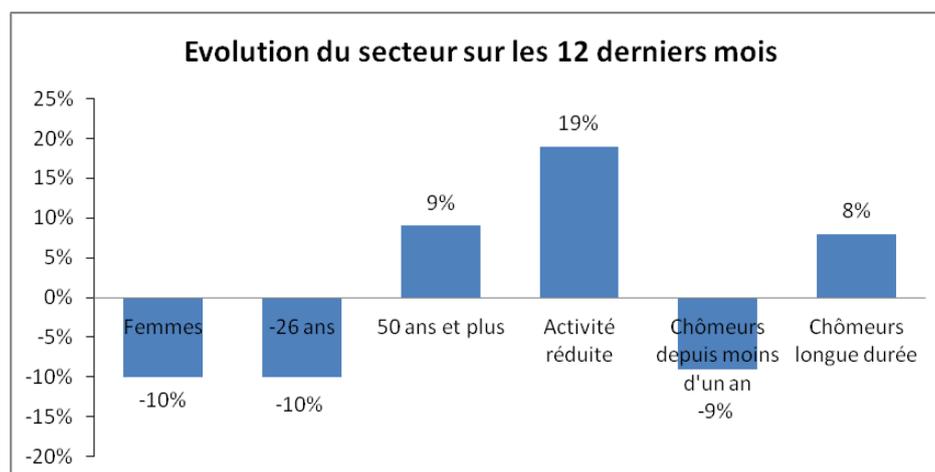
En Martinique, 3% des demandeurs d'emploi à la recherche d'un métier dans le secteur « Construction, Bâtiment et Travaux Publics » sont des femmes contre 58% pour l'ensemble des métiers confondus. Sur un an, leur part a diminué de 10%.

Ce secteur d'activité très peu féminisé est aussi plus âgé que les autres (35% des demandeurs d'emploi du BTP ont 50 ans et plus) et cette tendance s'accroît par rapport à l'année dernière (+9%).

On constate aussi que la durée du chômage est quasiment identique aux autres secteurs avec environ 55% de chômeurs longue durée dans ce secteur d'activité.



Source : Pôle Emploi – Région Martinique



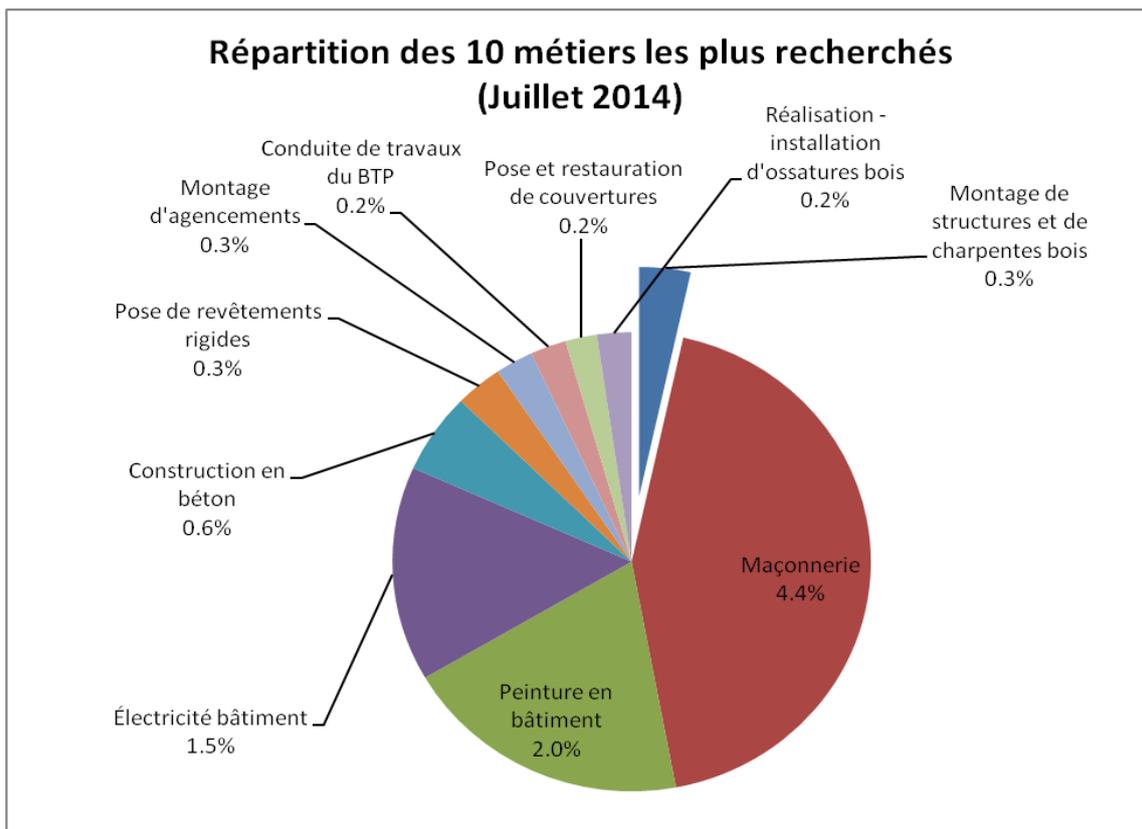
Source : Pôle Emploi – Région Martinique

### Métiers les plus recherchés

En Martinique, le métier le plus recherché par les demandeurs d'emploi sur ce domaine est « Maçonnerie ». Il concentre 1538 personnes, dont à peine 0,2% sont des femmes. On notera aussi que 51,7% d'entre eux ont 50 ans ou plus et que 61,9% sont inscrits depuis un an ou plus. Sur un an, la part des demandeurs de ce métier a augmenté d'environ 0,7%.

Les métiers qui arrivent juste après sont ceux de la « Peinture en Bâtiment » (-3,4% en un an) et de « l'Electricité en Bâtiment » +7% en un an) avec respectivement 689 et 534 demandeurs.

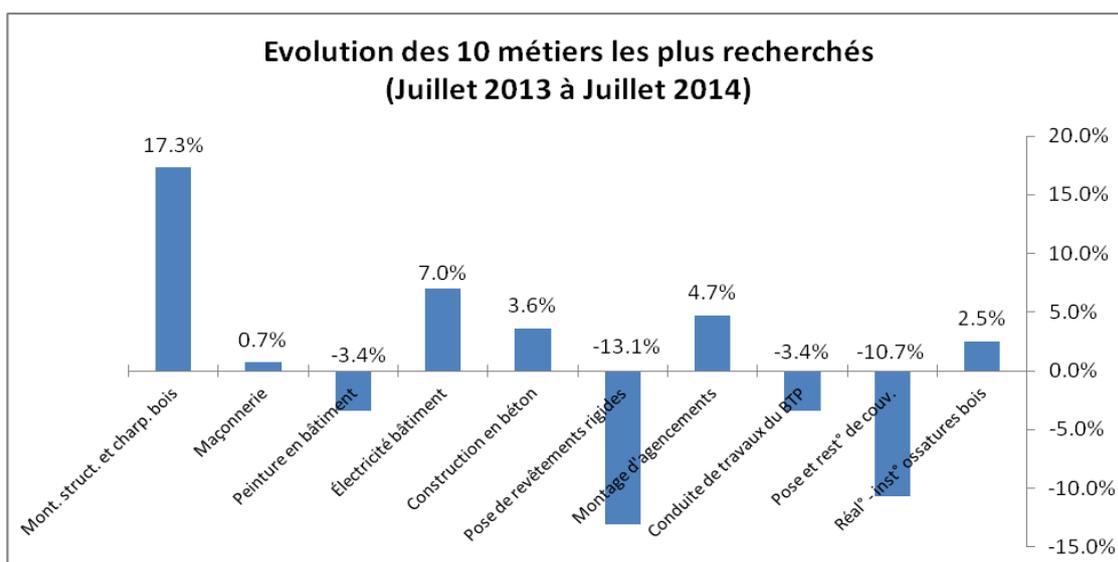
A l'opposé, les métiers les moins demandés sont ceux de la « Pose et restauration de couvertures » et « Réalisation –Installation d'ossatures bois ».



Source : Pôle Emploi – Région Martinique

Les métiers les plus recherchés par les femmes sont dans l'ordre décroissant « Conduite de travaux du BTP » (12,8%), « Peinture en bâtiment » (6,1%) et « Montage d'agencements » (4,4%).

Quant aux jeunes ils sont attirés par les métiers suivants : « Electricité bâtiment » (34,5%), « Montage de structures et de charpentes bois » (21,3%) et « Peinture en Bâtiment » (20,9%).

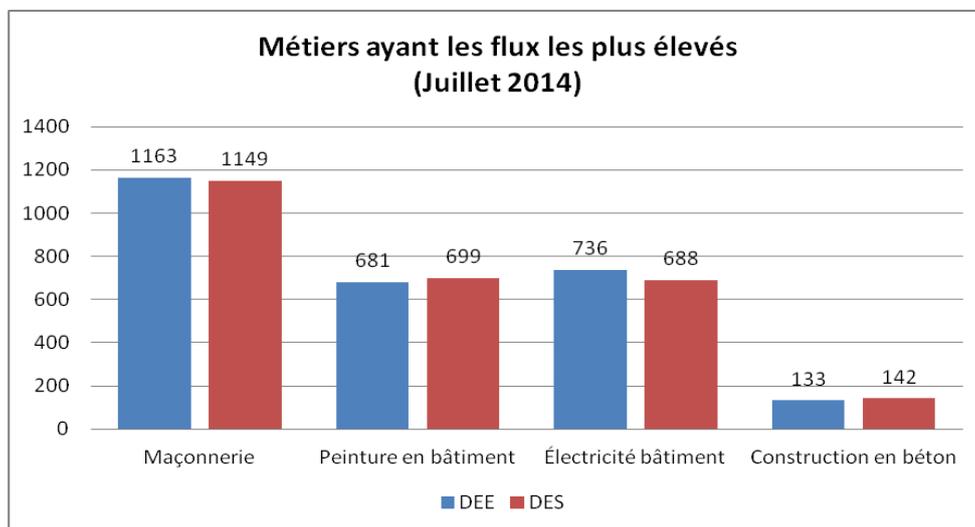


Source : Pôle Emploi – Région Martinique

## Les flux d'entrée-sortie

Sur les 12 derniers mois, 5 260 demandeurs d'emploi sont entrés sur les listes de Pôle emploi Martinique soit une diminution de 5% sur un an.

Sur la même période, 5 176 demandeurs d'emploi sont sortis des listes de Pôle emploi Martinique (chiffre en diminution de 1% sur un an).



Source : Pôle Emploi – Région Martinique

On constate que ce sont les mêmes métiers qui ont à la fois la DEE<sup>16</sup> et la DES<sup>17</sup> les plus élevées : c'est-à-dire que ce sont les métiers du secteur qui ont le plus de « turn over ».

Pôle Emploi nous montre que c'est la fin d'un CDD avec 21% qui est le motif d'inscription le plus fréquent, suivi de la 1<sup>ère</sup> inscription (10% des cas).

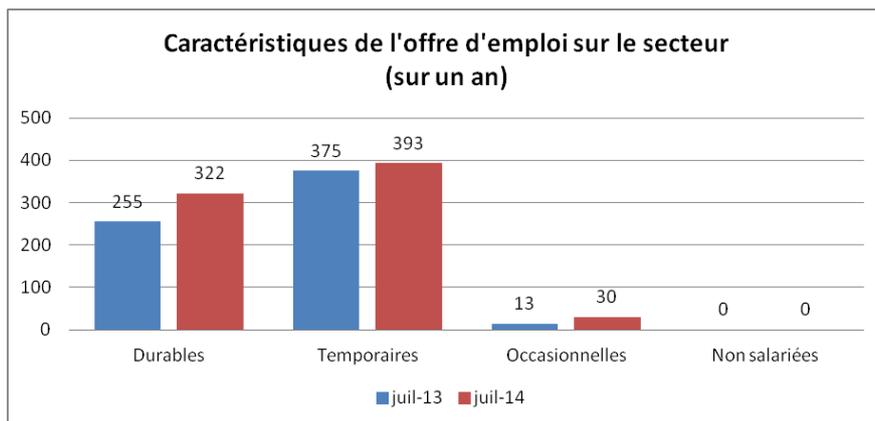
En ce qui concerne la sortie des listes de Pôle Emploi, il est étonnant que constater que la reprise d'emploi n'arrive qu'en seconde position (11% des cas) loin derrière le défaut d'actualisation (62%).

## L'offre d'emploi

745 offres d'emploi ont été collectées en Juillet 2014 concernant le domaine « Construction, Bâtiment et Travaux Publics ». Cela représente 9% de l'ensemble des métiers. Ce volume a augmenté de 15,9% sur un an et est en hausse de 23,7% par rapport à janvier 2014.

<sup>16</sup> DEE : Demande d'Emploi Entrante (nouveau demandeur)

<sup>17</sup> DES : Demande d'Emploi Sortante (personne ayant trouvé un emploi)



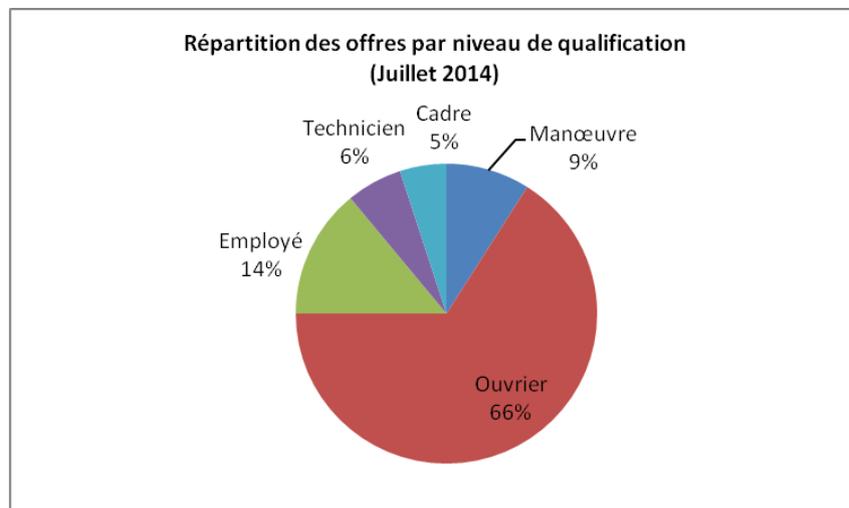
Source : Pôle Emploi – Région Martinique

On constate que les offres durables sont en forte hausse depuis un an (+26,3%) alors que les offres temporaires sont en augmentation (+4,8%). L'évolution du nombre d'offres occasionnelles n'est pas significatif (très faible volume).

Il est à noter que la tendance est un peu différente pour l'ensemble des métiers qui est à la hausse (+17,5%) pour les offres durables mais à la baisse (-6,1%) pour les offres temporaires.

En Martinique, le métier le plus proposé par les employeurs sur ce domaine est Maçonnerie, avec 126 offres enregistrées. Sur un an, ce nombre a augmenté de 16%.

On notera que les ouvriers sont ceux qui sont les plus recherchés très loin devant les techniciens ou les cadres.



Source : Pôle Emploi – Région Martinique

Toutefois, ces chiffres sont à rapprocher de ceux des DEE. Face à cette forte demande (1163), très peu d'offres ne sont pas satisfaites (seules 11 restent encore en stock). Ce métier ne représente pas un facteur de tension particulier chez les employeurs car c'est le métier le plus recherché et de nombreux demandeurs d'emplois s'inscrivent régulièrement.

Métier recherché	Offres enregistrées	DEE	Offres en stock	Tension employeur
Maçonnerie	126	1 163	11	0,1
Peinture en bâtiment	110	681	12	0,2
Pose de revêtements rigides	40	132	5	0,3
Electricité bâtiment	32	736	0	0,0
Pose et restauration de couvertures	26	71	3	0,4
Conduite de travaux du BTP	22	104	3	0,2
Construction en béton	15	153	1	0,1
Montage d'agencements	13	76	2	0,2
Réalisation - installation d'ossatures bois	13	117	0	0,1
Montage de structures et de charpentes bois	13	148	0	0,1
<b>Construction, bâtiment et travaux publics</b>	<b>745</b>	<b>5 260</b>	<b>53</b>	<b>0,14</b>

Source : Pôle Emploi – Région Martinique

### L'emploi salarié

	2000	2002	2009	2010	2011	2012
Agriculture, sylviculture et pêche	6461	5232	4176	4253	4378	4337
Industries - énergie et eau	6918	8644	8138	7837	8626	8350
Construction	4798	5272	7066	6505	6789	6350
Commerce	13473	14928	15304	14751	14864	14384
Transport	2829	5383	4329	3968	5674	5913
Tourisme	4658	4972	4516	4733	4749	4609
Autres services marchands <sup>18</sup>	17200	16024	24127	23843	24291	24012

Source : INSEE - base EPURE

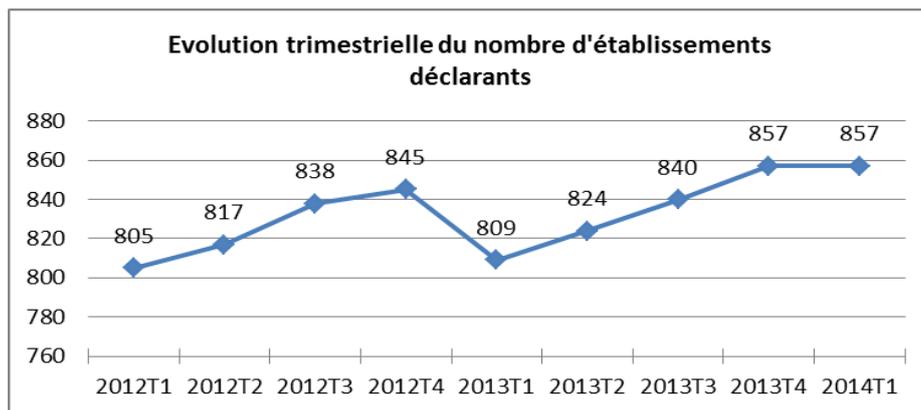
On constate qu'entre 2011 et 2012, le secteur de la Construction a régressé de 6,5% en terme pour ne représenter que 5,2% du total des emplois salariés en Martinique. On se rappellera qu'en 2009 la Construction représentait environ 9,2% de ce même total.

Cette tendance à la baisse semble se poursuivre en 2013 puisque les données de la CGSS<sup>19</sup> pour le 1<sup>er</sup> trimestre font état de 5 227 salariés déclarés dans le secteur (ce qui correspondrait à une baisse de l'ordre de 17,7% par rapport à la fin d'année 2012).

Les données, sur les effectifs salariés et la masse salariale, fournies par la CGSS se basent sur les déclarations des établissements du secteur. On notera que même si ce nombre est faible (environ 15% du total des établissements) il n'a cessé de progresser depuis le début 2013 et se stabilise au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2014 à 857 entités.

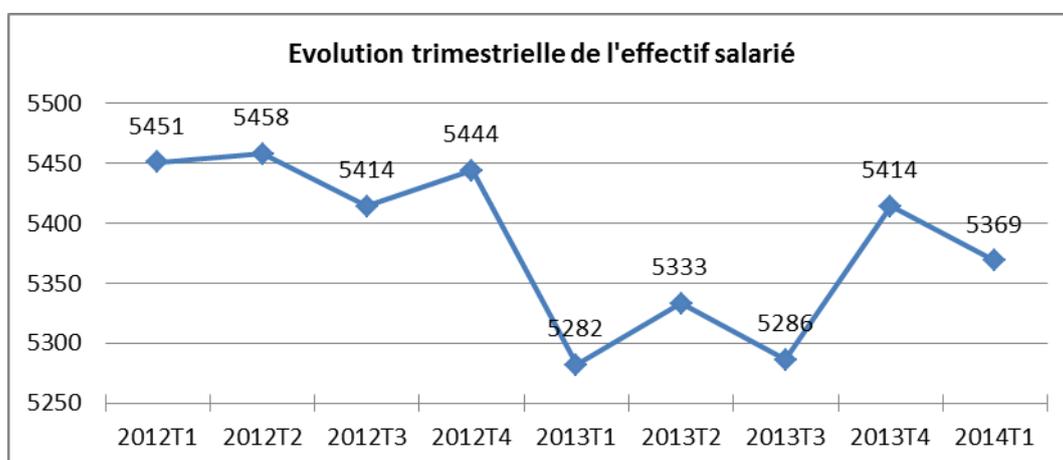
<sup>18</sup> Les autres services marchands regroupent les sous-secteurs « Information et communication », « Activités financières et d'assurance », « Activités immobilières », « Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien », et « Autres activités de services ».

<sup>19</sup> Ces données sont basées sur le déclaratif de la part des entreprises. De plus, des délais de réception des informations inégaux pour les différentes entreprises expliquent pourquoi il ne faut tenir compte que des tendances. Les établissements déclarants sont ceux ayant au moins 1 salarié (soit en moyenne environ 80 à 85% du total des structures du secteur).



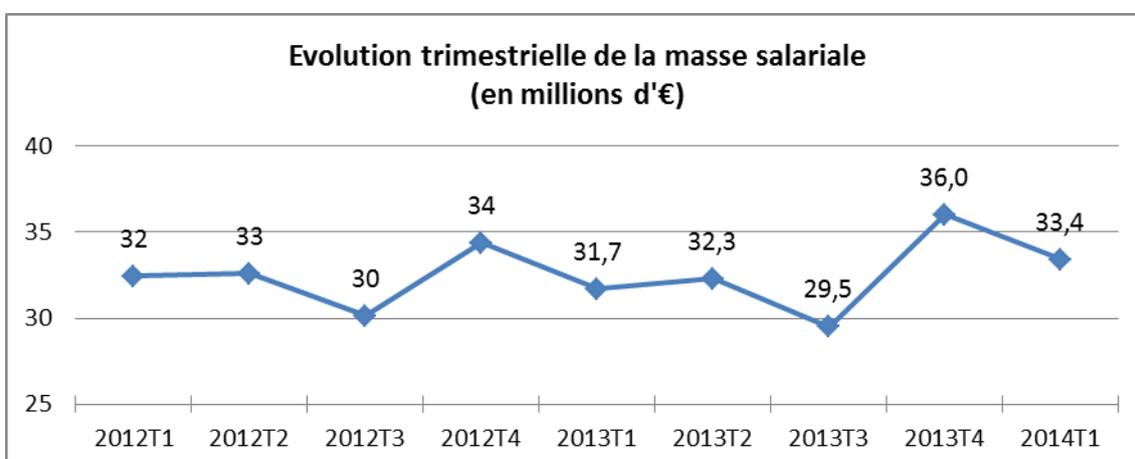
Source : GCSS Direction du recouvrement - Statistiques régionales Antilles-Guyane

Le nombre d'emplois salariés dans le BTP en Martinique en 2013 reste inférieur à celui de 2012. Malgré une hausse constatée en fin 2013 (retour à un niveau comparable à celui de 2012), le 1<sup>er</sup> trimestre 2014 est à nouveau synonyme de baisse (-0,8%).



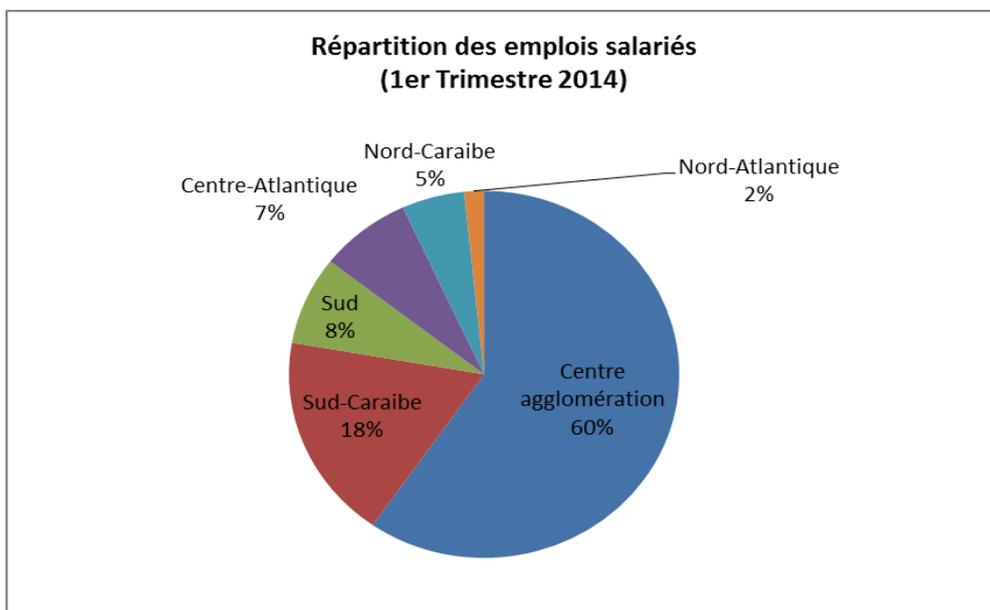
Source : GCSS Direction du recouvrement - Statistiques régionales Antilles-Guyane

La masse salariale suit évidemment la même progression sur cette période (-7,1%).



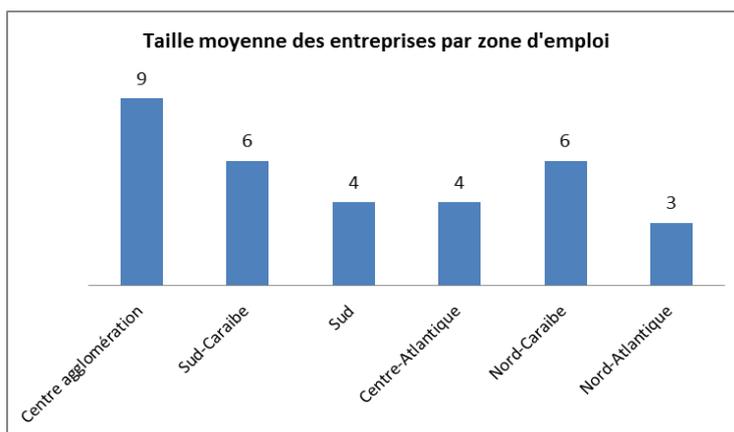
Source : GCSS Direction du recouvrement - Statistiques régionales Antilles-Guyane

La répartition des emplois salariés par zone d'emploi, pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2014, montre que les zones Centre (Atlantique et Agglomération) regroupent à elles seules près de 67% des emplois déclarés. Le Nord Atlantique arrive en dernière position avec à peine 2% des emplois salariés déclarés.



Source : GCSS Direction du recouvrement - Statistiques régionales Antilles-Guyane

Alors qu'au cours du dernier trimestre 2013, une partie de l'emploi salarié s'était déplacé du Nord Atlantique (-5%) et du Centre Atlantique (-10%) vers le Sud Caraïbe (+16%), en ce 1<sup>er</sup> trimestre 2014 la stabilité est de mise.

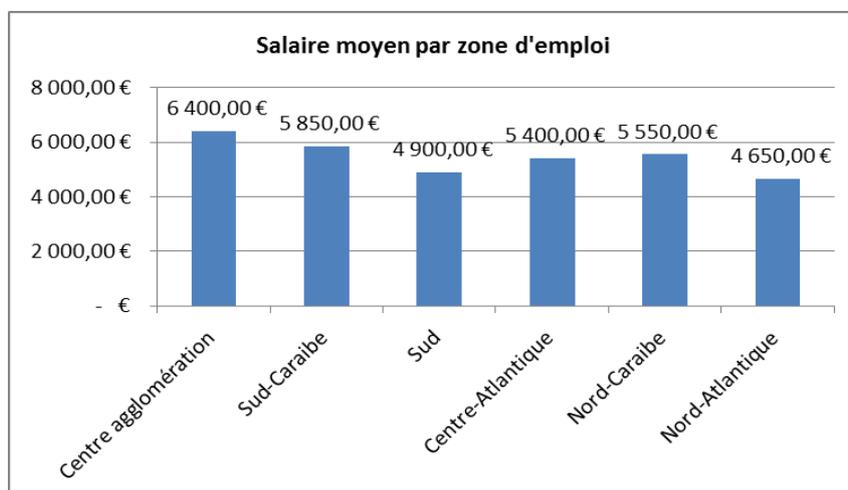


Source : GCSS Direction du recouvrement - Statistiques régionales Antilles-Guyane

Il est intéressant de noter qu'en fonction de la zone d'emploi, la taille des établissements du BTP diffère fortement : elle est d'environ 9 salariés dans le Centre Agglomération alors qu'elle atteint à peine 3 dans le Nord Atlantique.

## Les salaires

Les données de la CGSS, pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2014, concernant la masse salariale globale déclarée est d'environ 33,4 millions d'euros. Ce chiffre est en hausse de 5,4% sur un an mais en baisse de 7,2% par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2013.



Source : GCSS Direction du recouvrement - Statistiques régionales Antilles-Guyane

Comme précédemment pour l'effectif moyen des établissements, le salaire moyen proposé varie fortement en fonction de la zone d'emploi (-26,3% entre le Centre Agglomération et le Nord Atlantique).

Les données suivantes concernant l'évolution des salaires bruts, ne sont présentées qu'à titre indicatif car la série n'est pas assez longue pour en tirer une quelconque conclusion.

	2002	2009	2010	2011	2012
SMIC	1154	1338	1344	1394	1426
Manœuvre Ordinaire BTP	1109	1365	1379	nc	nc
Fonction Publique	1598	1883	1893	1912	1997

(1) En 2002, la durée minimale de travail hebdomadaire est de 39 heures (soit 169 h par mois)

(2) Salaires mensuel brut minimum (indice 308) avec majoration de 40 % incluse

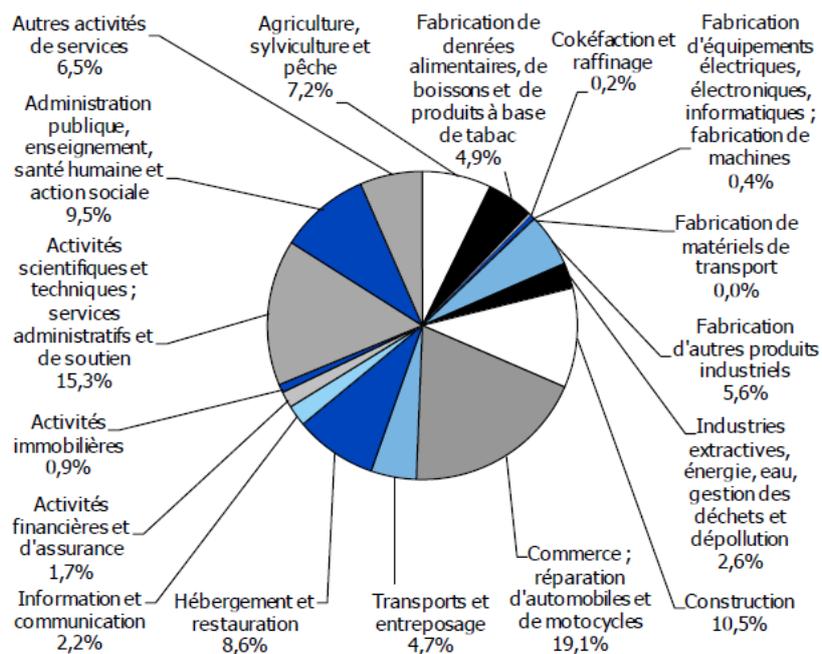
Sources : JORF, Cellule du BTP

## L'exonération des charges sociales

En 2012, le montant des exonérations de charges sociales à la Martinique s'élevait à 273 millions d'euros<sup>20</sup> et concernait 10 900 entreprises contre 274 millions d'euros et 11 990 entreprises en 2011. On notera que si le montant des exonérations n'a que peu évolué (-0,36%), le nombre d'entreprises concernées a lui diminué de plus de 9%.

Les secteurs du commerce, de la réparation automobile et de la construction en sont les principaux bénéficiaires.

### Répartition des cotisations sociales exonérées en 2012



Source : Caisse générale de sécurité sociale

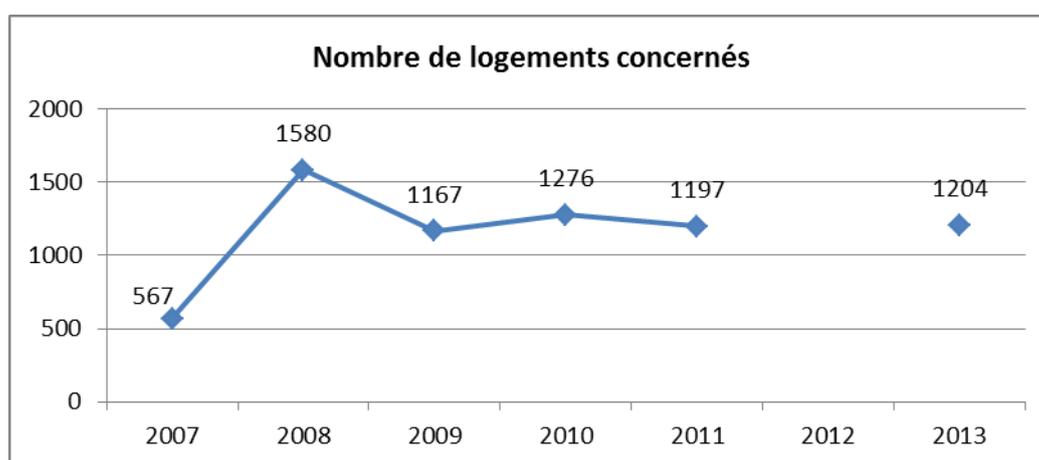
<sup>20</sup> Les dispositifs d'exonération issus des lois pour l'Outre-mer (LODEOM, LOPOM...) représentent 211 millions d'euros. Les autres mesures d'exonérations de charges sociales représentent 62 millions d'euros. Un cotisant peut cumuler une exonération spécifique à l'Outre-mer et une exonération classique.

## Réhabilitation

La réhabilitation qui a connu une année 2008 exceptionnelle (quasiment en triplant le nombre de logements concernés par rapport à 2007) est très vite rentrée dans le rang dès 2009 (-26%) et reste à ce niveau depuis. Concernant plus précisément la subvention de l'ANAH<sup>21</sup>, la tendance à la hausse observée en 2012 ne semble pas se confirmer au premier semestre 2013.

Tendance année 2013<sup>22</sup> 

### Nombre de dossiers



Source : DEAL, SITADEL<sup>23</sup>

Les chiffres publiés ici pour l'année 2011 sont ceux fournis au 1<sup>er</sup> semestre. On peut donc penser que comme il s'agit d'un prévisionnel, il pourrait il y avoir un réajustement.

On note que le nombre de logements concernés par la réhabilitation reste globalement stable depuis 2009 après une année 2008 « exceptionnelle ».

### Subvention ANAH

Les données fournies par la DEAL ne remontent pour l'instant que jusqu'à 2011 et ne nous permettent pas pour le moment d'établir des graphiques parlant. Nous présenterons donc les résultats essentiellement sous forme de tableaux.

	2011	2012	2013
<b>Nombre de logements à fin Juillet</b>	80	50	34
<b>Nombre de logements total</b>	314	391	409
Dont LI <sup>24</sup>	3	9	9
LC <sup>26</sup>	305	321	320
LCTS <sup>26</sup>	6	61	80

<sup>21</sup> Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

<sup>22</sup> Les données pour les autres composantes du domaine de la réhabilitation ne nous ont pas encore été fournies par les divers organismes concernés.

<sup>23</sup> Les données consolidées 2011 ainsi que les données globales 2012 ne nous ont pas été communiquées. Les données 2013 sont celles avant consolidation

<sup>24</sup> LI (Loyers Intermédiaires), LC (Loyers Conventionnés), LCTS (Loyers Conventionnés Très Sociaux)

On constate que malgré que le nombre total de logements concernés par une subvention ANAH était, à fin Juillet 2013, en très forte baisse par rapport à 2012 (-24%), l'année 2013 s'est terminée avec une hausse de 4,6% du nombre de logements subventionnés par rapport à 2012.

En termes financiers, là aussi les chiffres sont très variables et donc les estimations sont difficiles. On peut tout de même établir le tableau suivant :

	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
<b>Engagement total de travaux</b>	11,6 millions d'€	19,9 millions d'€	NC
<b>Subvention ANAH totale</b>	5,6 millions d'€	6,8 millions d'€	7,5 millions d'€
<b>Subvention ANAH moyenne par dossier</b>	17 800 €	17 500 €	18 300 €

Source : DEAL

On constate que la subvention moyenne par dossier reste globalement stable. Cette tendance se confirme pour l'année 2013, la moyenne étant de 18 300 € pour l'ensemble des dossiers.

Un élément intéressant à constater est le taux moyen annuel de subvention ANAH :

	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
<b>Taux moyen de subvention ANAH</b>	47%	33%	36%

Source : DEAL

On voit que sur les 3 dernières années, le taux de subvention ANAH a diminué de plus de 23%. Par contre, on notera que même si entre 2011 et 2012 le taux de subvention est passé de 47 à 33%, le montant total de subvention versé a augmenté du fait du nombre plus important de dossiers.

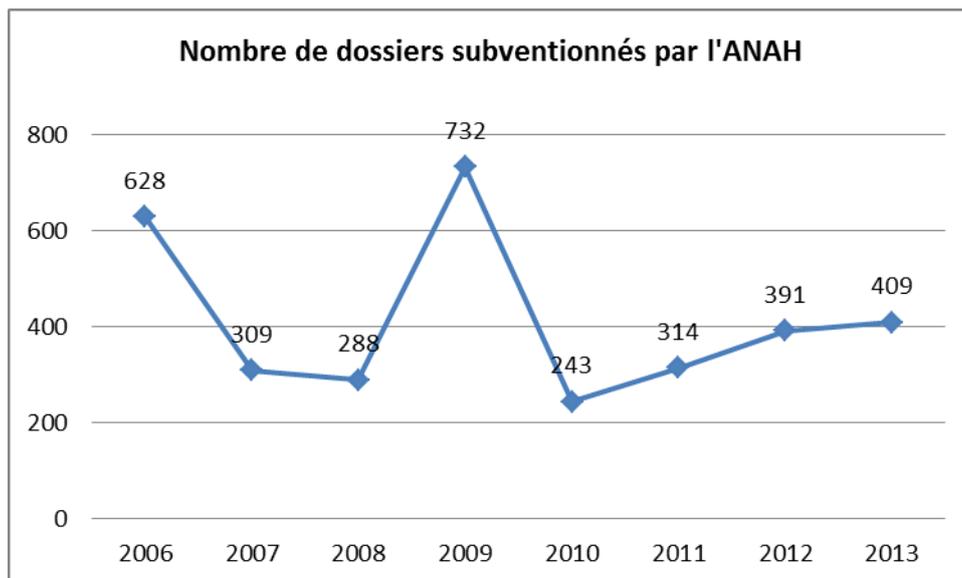
En termes de superficie, on voit que la moyenne reste stable d'une année sur l'autre.

	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013*</b>
<b>Superficie totale subventionnée</b>	18 007 m <sup>2</sup>	23 310 m <sup>2</sup>	2 029 m <sup>2</sup>
<b>Superficie moyenne par dossier</b>	57 m <sup>2</sup>	60 m <sup>2</sup>	60 m <sup>2</sup>

\* Sur les 34 dossiers traités à fin Juillet

Source : DEAL

Sur les 8 dernières années, le nombre moyen de dossiers subventionnés par l'ANAH, hors mis deux années exceptionnelles que sont 2006 et 2009, varie entre 250 et 400. Une tendance à la hausse se dessine depuis 2010.



Source : DEAL

### Subvention AAH

Les données fournies par le GIDOS ne concernent que l'année 2013. Dans ce domaine, les volumes de travaux ne s'apprécient pas trimestriellement ou semestriellement mais annuellement comme les dotations Etat. Des données complémentaires relatives aux années précédentes<sup>25</sup> nous permettront de voir l'évolution de cette subvention dans l'activité du secteur.

On notera que sur cette année, 458 dossiers de réhabilitation ont fait l'objet d'un financement pour cette aide de l'Etat (Aide à l'Amélioration de l'Habitat).

N'ayant pas de données précises sur la surface totale concernée, nous pouvons faire une estimation moyenne de 75 m<sup>2</sup> par logement. On obtient donc une surface totale subventionnée d'environ 34000 m<sup>2</sup>.

Le montant total des travaux engagés est de l'ordre de 15,7 millions d'euros pour 2013 (soit environ 460 €/m<sup>2</sup>). Ce montant correspond au type de travaux concernés à savoir : toitures, plomberie, électricité, menuiseries et peinture pour l'essentiel.

La part de subvention de l'Etat sur le total des travaux engagés est à ce jour (Octobre 2013) de 10,2 millions d'euros soit environ 65% ce qui est proche du plafond de 70%.

<sup>25</sup> Ces données complémentaires ne nous ont pas été remises à la date de publication de ce document.